

Délibérations à distance des instances de
l'Université Toulouse III-Paul Sabatier

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 28 avril 2020

Délibération 2020/04/CFVU – 21

*Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;
Vu la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19, portant notamment création de l'article L3131-15 du Code de la santé publique portant interdiction aux personnes de sortir de leur domicile ;
Vu l'ordonnance n° 2014-1329 du 6 novembre 2014 relative aux délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial ;
Vu l'ordonnance n° 2020-347 du 27 mars 2020 adaptant le droit applicable au fonctionnement des établissements publics et des instances collégiales administratives pendant l'état d'urgence sanitaire ;
Vu le décret n° 2014-1627 du 26 décembre 2014 relatif aux délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial ;
Vu le décret n° 2020-293 du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire ;
Vu les circonstances exceptionnelles liées aux mesures de confinement ;
Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier ;*

Considérant que chaque instance collégiale prévue par l'ordonnance n° 2014-1627 peut adopter ces modalités de fonctionnement pour ses délibérations à distance ;

Considérant que le CA adopte les règles d'accès aux tiers et de conservation des échanges pour l'ensemble des instances collégiales de l'UPS ;

Considérant que les conseils en formation restreinte se prononçant sur des situations individuelles peuvent avoir des contraintes spécifiques ;

Après en avoir délibéré, les conseillers décident :

Durant la période de confinement mise en œuvre pour lutter contre la propagation du virus covid-19, les instances collégiales de l'Université peuvent se tenir à distance conformément aux présentes conditions et telles qu'elles résultent de l'ordonnance susvisée prévoyant la possibilité d'organiser ces réunions au moyen d'une conférence audiovisuelle ou téléphonique ou par tout procédé d'échanges par courrier électronique et étendant la possibilité de recourir à ces dispositifs aux instances consultatives et paritaires.

Les présentes dispositions s'appliquent, sous réserve des dispositions réglementaires susmentionnées ;

- Aux délibérations du présent conseil ; les autres instances collégiales pouvant les appliquer si elles le souhaitent ;
- 2) A l'ensemble des instances collégiales de l'UPS concernant les dispositions relatives à l'accès des tiers et à la conservation des échanges.
- Aux délibérations des conseils restreints (CA, CAC, CR).

1° Modalités applicables à la Commission Formation et Vie Universitaire

1.1° Décision d'organisation d'un vote à distance

La décision est prise par la vice-présidente du conseil. Ses membres sont prévenus par courrier électronique, celui-ci indique :

- l'ordre du jour de la séance ;
- la date et l'heure de la séance ;
- la modalité retenue : audio ou visio-conférence ou échanges électroniques, ainsi que la plateforme utilisée ;
- si nécessaire, les codes pour se connecter ;
- les contraintes particulières : en cas d'échanges par courrier électronique, les délais consacrés aux échanges ;
- le lieu où se trouvent les documents joints (intranet, courriels).

Les délais de convocation sont identiques à ceux des séances en présentiel. Au début de chaque vote, le quorum d'au moins la moitié des membres du conseil devra être vérifié.

1.2° Modalités de connexion et d'échanges

Quelle que soit la modalité retenue, chaque membre doit pouvoir être identifié en début de séance.

Réunion par échanges électroniques :

La séance est ouverte par un message de la vice-présidente à l'ensemble des membres du conseil qui rappelle la date et l'heure limite pour la présentation des contributions.

A tout moment, la vice-présidente peut décider de prolonger la durée de la délibération. Elle en informe les membres y participant.

Seuls les tiers invités à être entendus peuvent être destinataires des messages envoyés par les membres du collège dans le cadre de la délibération (art 4 décret n° 2014-1627).

Un délai d'échanges préalables entre les membres est prévu par transmission électronique, soit par envoi à tous les membres, soit via une adresse dédiée sur laquelle seront basculés les échanges et qui transmettra l'ensemble de ceux-ci, ce délai est de deux jours ouvrés avant le début de la séance.

Les débats sont clos par un message de la vice-présidente, qui ne peut intervenir avant l'heure limite fixée pour la clôture de la délibération. La vice-présidente adresse immédiatement un message indiquant l'ouverture des opérations de vote et la durée pendant laquelle les membres du collège participants peuvent voter.

Réunion par audio ou visio-conférence :

Les membres sont identifiés notamment en utilisant les codes d'accès qui leur auront été préalablement transmis. Ils communiquent par audio ou visioconférence avec éventuellement l'utilisation des messageries électroniques en complément.

En début de séance, la vice-présidente vérifie le quorum, une fois toutes les connexions recensées.

1.3° Modalités de vote

Les votes par procurations sont autorisés dans les conditions prévues par les statuts de l'UPS : soit un mandat maximum par membre, tout collège confondu, chaque mandant doit transmettre le nom de son mandataire avant le début de la séance, 24 h avant celle-ci de façon à pouvoir adapter les mesures techniques appropriées. Dans tous les cas, les membres seront informés du début et de la clôture de la période des votes.

Réunion par échanges électroniques :

Une fois les échanges terminés, il peut être procédé aux opérations de vote. Une période de vote est fixée par la vice-présidente ; elle est de 1 à 2 jours ouvrés après la clôture de la séance. Les votes sont transmis, le cas échéant, à une adresse générique. La vice-présidente restitue le résultat des votes dans un délai d'un jour ouvré maximum.

Réunion par audio ou visio-conférence :

Le vote peut s'effectuer à main levée en cas de visio-conférence, ou via une application dédiée ou par transmission électronique.

Si elles n'interviennent pas en cours de séance, les opérations de vote se déroulent à la fin de la séance, au plus tard 1 jour ouvré à la fin de celle-ci et les résultats sont restitués par la vice-présidente de l'instance au plus tard dans les 2 jours ouvrés après la clôture de la séance.

1.4 Cas d'incident technique

En cas d'incident technique, les débats reprennent là où ils se sont arrêtés. La délibération et la procédure de vote sont reprises ou poursuivies dans les mêmes conditions. Un numéro de téléphone est donné en cas de nécessité pour contacter la personne en charge du secrétariat de séance.

2° Dispositions applicables à l'ensemble des instances collégiales de l'UPS

2.1° Tiers et invités permanents

Dans le cadre des délibérations à distance, la participation des invités permanents ne sera pas impérative. Des tiers ne seront consultés sur les dossiers dont ils sont porteurs qu'en cas de nécessité absolue, uniquement sur ces dossiers.

Selon les statuts, les directeurs de composantes sont invités à certains conseils pléniers. Cette modalité est envisageable en cas de conférence audiovisuelle mais non en cas de conférence électronique où seuls les tiers amenés à intervenir peuvent avoir accès aux échanges.

Pour les instances pour lesquelles l'accès aux tiers n'est pas autorisé, cette disposition est maintenue.

2.2° Archivage et compte rendu

Les débats font l'objet d'un compte-rendu écrit à faire voter par les membres du conseil lors de la séance suivante. Les différents échanges électroniques ou par messagerie instantanée sont conservés pendant un délai de quinze jours suivant l'approbation du compte-rendu. Les échanges par audio ou visio ne seront pas conservés.

3° Cas particulier des Conseils restreints

Dans l'hypothèse où les votes s'effectuent, le cas échéant, en fonction des collèges au sein de l'instance, notamment pour le Conseil Académique en formation restreinte, les différents membres des différents collèges devront préalablement être identifiés.

Toulouse, le 7 avril 2020

La Vice-Présidente,



Fabienne ALARY

Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 35

Nombre de voix favorables : 32
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 3
Nombre de votes blancs : 0

Approbation du compte-rendu
synthétique de la CFVU du 3.03.2020

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 28 avril 2020

Délibération 2020/04/CFVU – 22

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;

Vu l'ordonnance n° 2020-347 du 27 mars 2020 adaptant le droit applicable au fonctionnement des établissements publics et des instances collégiales administratives pendant l'état d'urgence sanitaire ;

Vu le décret n° 2020-293 du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire ;

Vu les circonstances exceptionnelles liées aux mesures de confinement ;

Considérant que chaque instance collégiale prévue par l'ordonnance n° 2014-1627 peut adopter ces modalités de fonctionnement pour ses délibérations à distance ;

Vu les statuts de l'université Toulouse III – Paul Sabatier, notamment son article 35

Après en avoir délibéré, les conseillers, approuvent le compte-rendu de la CFVU du 3.03.2020 (document joint).

Toulouse le 29 avril 2020

Le Président



Jean-Marc BROTO



Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 36

Nombre de voix favorables : 34
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 1
Ne prennent pas part au vote : 1
Nombre de votes blancs : 0

COMPTE RENDU SYNTHETIQUE
DE LA COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE
DU 3 MARS 2020

ETAIENT PRESENTS :

Collège des Enseignants-Chercheurs :

F. ALARY – O. BEYNE-RAUZY – F. MUSCARI – B. DULY-BOUHANICK – T. GAYRAUD – V. SAMOUILLAN – A. WALTERS – S. CREMOUX – B. BUFFIN-MEYER – S. MASTRORILLO – C. PEYRE – B. DAVID – F. BENOIT-MARQUIE

Collège des BIATSS :

F. LATRAUBE – M. ATTIOGBE – A. AMOROS

Collège des usagers :

J. ANDRE – N. LUNEL – G. IBANEZ – S. OMOG – O. RANJEVA – C. PANZAVOLTA – E. BENSIMON – F. LECOMTE-CHEBRET – A. ROMPOPOULOU

Usagers suppléants : L. PIERRON-SOCHACKI (représentant le titulaire)

Personnalités extérieures :

V. ROULY – C. MICHEL

ETAIENT REPRESENTES :

Collège des Enseignants-Chercheurs :

Y. CRESSAULT – B. BUFFIN-MEYER (à partir de 10h30) – J. CUNY – M. LAYPERE-MESTRE

Collège des BIATSS :

C. PIERUCCIONI

Collège des usagers :

J. ANDRE (à partir de 10h) – C. CORTINAT – E. BENSIMON (à partir de 9h30) – O. TAILLARD – M. POIRIER – M. MATUSZEWSKI-SEGUIER

INVITES PERMANENTS :

D. LOUSTAU, Directrice de la DEVE, E. CLOTTE, Animateur pédagogique de la FSI, G. TOUYA, Animateur pédagogique de la F2SMH, E. FRANKENBERG, Animateur pédagogique de l'IUT A, N. ENAUD, Animatrice pédagogique de l'IUT de Tarbes, F. ROSIER représentant la Directrice du SCD, S. PUECH, Responsable de l'affichage de l'Offre de Formation du SCUIO-IP

INVITES PONCTUELS :

N. AUTHIE, Responsable de la Scolarité à la DEVE, M. FABRE, Responsable de la DEVE, I. BAZET, Chef du Département des Métiers du Multimédia et Internet de l'IUT de Tarbes, P. MARRAST, MCF en Sciences de l'Information et de la Communication au Département du Multimédia et de l'Internet de l'IUT de Tarbes, N. DEL VECCHIO, MCF à la FSI

ORDRE DU JOUR :

POINT 1 - INFORMATIONS GENERALES

Présentation des vice-présidents étudiants.

F. ALARY présente les deux vice-présidents étudiants, élus au Cac du 11 février : Nassim MEDDAD le titulaire et Chiara PANZAVOLTA, sa suppléante.

Elle présente également un nouvel élu BIATSS, Michel ATTIOGBE, qui remplace Sylvie LACOME qui vient d'intégrer le Cabinet du Président de l'université.

Espace CFVU.

B. SANTONI explique des changements dans l'espace CFVU, où les documents préparatoires de la CFVU, sont désormais déposés avant la cellule opérationnelle qui en prépare l'ordre du jour.

Capacités d'accueil de l'IUT de Tarbes votées le 11.02.2020.

F. ALARY revient sur les capacités d'accueil 2020/2021 de l'IUT de Tarbes, votées le 11 février 2020, sous réserve d'explications.

N. ENAUD, animatrice pédagogique de l'IUT de Tarbes, explique que la fermeture de la Licence Professionnelle STER-SE s'explique par la mutation d'un enseignant.

F. ALARY propose d'entériner les capacités d'accueil de l'IUT de Tarbes, au vu de la lecture du tableau complété par les capacités d'accueil de l'année précédente.

Calendrier e-candidat 2020.

N. AUTHIE explique que l'intitulé « Date limite de confirmation » est remplacé par « Délai de confirmation » dans le tableau e-candidat présenté à la CFVU du 11 février 2020. Elle rappelle que ce délai est indispensable pour gérer les listes complémentaires et insiste sur sa date fixe – En exemple : le cas d'un étudiant en L2 ou en L3 qui, après un avis favorable, doit confirmer son inscription sous 14 jours, sinon il sera démissionné. Ce qui permet de faire remonter la liste complémentaire, qui est automatique, mais peut être également manuelle.

E. CLOTTE, animateur de la FSI fait remarquer que les dates de clôture sont trop tôt pour les CPGE, et demande s'il est possible de moduler.

N. AUTHIE répond qu'Olivier SORDELLO, de la FSI, peut intervenir pour opérer manuellement les changements éventuels.

F. ALARY demande au représentant de l'IUT de Toulouse de quelle manière l'intervention se fait sur e-candidat.

E. FRANKENBERG répond que la gestion e-candidat est manuelle.

N. AUTHIE rappelle que sur e-candidat il faut que les dates soient figées, mais qu'elles peuvent être différentes selon les composantes.

D. LOUSTAU complète en disant que si on a besoin de dates, c'est aussi parce que le Service Juridique le demande, pour éviter tout recours. Il faut qu'il y ait une date d'affichée. Dans la pratique, les composantes, les responsables de formation peuvent aller au-delà des dates. Mais on a besoin de dates officielles qui font démarrer un éventuel recours.

F. ALARY conclut que l'année prochaine, les Licences Professionnelles des IUT et des autres composantes de l'université devront proposer un calendrier e-candidat avec les mêmes dates.

La vice-présidente rappelle que l'université doit rendre un dossier d'accréditation 2021-2025, pour le 15 avril. Elle demande aux composantes de travailler sur les fiches DA 08 si ce n'est déjà fait. A cette occasion une CFVU exceptionnelle aura lieu le 31 mars 2020. Cette CFVU sera suivie d'une cellule opérationnelle pour la préparation de la CFVU du 7 avril 2020.

E. FRANKENBERG dit que le retour des fiches DA 08 avait été prévu pour le 19 mars 2020.

F. ALARY confirme cette date.

POINT 2 – COMPTES RENDUS ANCIENS.

F. ALARY prévient que pour ce vote les nouveaux membres ont toute légitimité pour s'abstenir. Elle propose un vote global et invite les anciens membres à voter.

B. SANTONI dit que ces comptes rendus sont la mémoire des CFVU, et qu'il faut les valider par une délibération.

D. LOUSTAU souligne que ces comptes rendus font état des votes opérés en séance et que les délibérations correspondantes ont été envoyées au rectorat. De ce point de vue, il semble incontournable de voter aujourd'hui.

Ne prennent pas part au vote : 13

Favorables : 15

Abstentions : 5

POINT 3 – COMPTE RENDU SYNTHETIQUE DU 11.02.2020.

B. SANTONI annonce que pour rendre la lecture plus simple, les comptes rendus seront faits sous forme synthétique par la secrétaire de la CFVU et soumis comme tels au vote de la commission.

F. ALARY approuve la proposition du compte rendu synthétique qui rassemble les points principaux abordés. Elle rajoute que cela fait aussi partie d'une amélioration des transferts de l'information. Un compte rendu exhaustif sera disponible auprès du secrétariat, à la demande.

AVIS FAVORABLE A L'UNANIMITE

Point 4 – DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA CFVU AUX COMMISSIONS ET CONSEILS.

F. ALARY rappelle l'importance des commissions et conseils comportant des représentants de la CFVU. Ils doivent impérativement être mis en place car les projets des étudiants en dépendent.

La couleur bleu dans le tableau indique les représentants qui relèvent de la CFVU.

Une rectification sur le tableau : Commission UESC qui sera renommée Commission de l'engagement étudiant.

Ne sont pas cités les membres de droit et les représentants des composantes.

Commission CSPE – Projets : 1 Enseignant-Chercheur : Sylvain MASTRORILLO – 1 BIATSS : Anne AMOROS et 7 élus étudiants non nominatifs, des listes CA et CFVU.

Commission CSPE – Sociale : Elus étudiants de chaque organisation syndicale : Flavien LECOMTE-CHEBRET (E=MC2) et Sébastien OMOG (BOUGE TA FAC).

M. FABRE informe qu'une réunion était prévue jeudi 5 mars 2020 et qu'elle est reportée au vendredi 6 mars 2020 à la salle du Conseil.

Commission CVEC : 1 Enseignant-Chercheur : Sylvain MASTRORILLO – 1 BIATSS : Anne AMOROS et 8 étudiants élus non nominatifs.

Commission CESURE : - Enseignant-Chercheur : Claudine PEYRE – 2 représentants étudiants : Gaëlle IBANEZ et Aikaterini ROMPOPOULOU.

Il manque 1 Enseignant-Chercheur pour cette commission.

Commission de l'Engagement Etudiant (UESC) : 1 Enseignant-Chercheur : Florence BENOIT-MARQUIE – 1 Représentant étudiant : Aikaterini ROMPOPOULOU.

Commission Bourses de Mobilité Internationale : 1 Enseignant-Chercheur : Claudine PEYRE - 1 Représentant étudiant : Nicolas LUNEL.

Conseil du service multi-accueil petite enfance « Crèche Upsimômes » : 2 Représentants désignés de la CFVU : Florence BENOIT-MARQUIE et Bénédicte BUFFIN-MEYER.

Commission d'examen des recours gracieux des étudiants : 1 Enseignant-Chercheur : Fabienne ALARY - 1 BIATSS : Sylvie PUECH – 1 représentant étudiant : Inès GAYRARD.

AVIS FAVORABLE A L'UNANIMITE POUR L'ENSEMBLE DES COMMISSIONS ci-dessus.

La désignation de conseillers CFVU à la Commission d'évaluation des formations et des enseignements de l'université et au conseil du SCAS est reportée au vote de la CFVU du 7 avril. Les autres commissions et conseils seront complétés au fil de l'eau.

F. ALARY assure qu'après lecture faite de l'article 3 des statuts du SCAS, il est bien mentionné que les étudiants peuvent également bénéficier des services du SCAS, elle fera rajouter la nomination d'un élu usager, de la CFVU.

Point 5 – MOTIFS REFUS E-CANDIDAT – PIECES JUSTIFICATIVES 2020/2021.

1/ Motifs de refus e-candidat 2020/2021.

F. ALARY rappelle qu'en cellule opérationnelle, les membres ont demandé la correction du libellé de la troisième colonne et précise que dans la quatrième colonne figure le motif de refus indiqué dans le courrier.

AVIS FAVORABLE A L'UNANIMITE

2/ Pièces justificatives 2020/2021

S. MASTRORILLO soulève le problème des étudiants étrangers qui passent par e-candidat au lieu d' « Etudes en France ».

N. AUTHIE confirme qu'un étudiant étranger doit passer par « Etudes en France » pour l'obtention du Visa pour ses études en France, sinon sa candidature est bloquée.

AVIS FAVORABLE A L'UNANIMITE

Point 6 – CAPACITES D'ACCUEIL DES M1 SANTE PUBLIQUE ET M1 ETHIQUE.

F. ALARY rappelle que le M1 Santé Publique et le M1 Ethique ont été retirés du tableau des capacités d'accueil des M1 2020/2021. Elle apporte une précision pour le Master Ethique dont la capacité d'accueil est quantifiée à 9 dans le tableau, chiffre qui représente uniquement l'effectif d'UT3, car cette mention est co-accréditée, à part égale, avec UT1 et UT2 pour un total de 27 étudiants. Les capacités d'accueil des deux mentions sont identiques par rapport à l'année précédente.

AVIS FAVORABLE A L'UNANIMITE

Point 7 – CAPACITES D'ACCUEIL DES LICENCES PROFESSIONNELLES DE LA FSI, DE LA F2SMH ET DE LA FACULTE DES SCIENCES PHARMACEUTIQUES.

N. LUNEL s'interroge sur la non ouverture de la Licence Professionnelle des métiers de la promotion du médicament et des produits de santé à la Faculté des sciences pharmaceutiques.

F. ALARY répond qu'elle veillera à ce qu'une explication soit fournie par l'animateur pédagogique de pharmacie, non connu pour l'instant, dès la prochaine séance de CFVU.

AVIS FAVORABLE A L'UNANIMITE

Point 8 – FERMETURE DES PARCOURS BIOVIE ET INTERISK E-CANDIDAT 2020.

E. CLOTTES informe que ces parcours font partie de la mention Biologie-Santé - Le parcours Interisk est peu prisé par les étudiants, malgré sa co-accréditation avec d'autres

établissements dont l'ENVT (Ecole Vétérinaire de Toulouse) et le parcours Biovie n'a pas plus de succès. La FSI prévoit une refonte des ces deux parcours pour les rendre plus attractifs auprès des étudiants.

AVIS FAVORABLE A L'UNANIMITE

Point 9 – OUVERTURE DU PARCOURS MIAMI DE LA LP « METIERS DU NUMERIQUE – CONCEPTION, REDACTION ET REALISATION WEB » A L'IUT DE TARBES.

I. BAZET, Cheffe du Département des Métiers du Multimédia et de l'Internet de l'IUT de Tarbes, présente Philippe MARRAST Maître de Conférence en Sciences de l'Information et de la Communication au Département MMI de l'IUT de Tarbes. Elle décrit ce nouveau parcours de la Licence Professionnelle dédiée à la réalité virtuelle, réalité augmentée et réalité mixte, s'intitule : Médias Interactifs Applications Mixtes et Immersibles (MIAMI).

P. MARRAST continue la présentation de ce nouveau parcours MIAMI qui est portée par trois Enseignants-Chercheurs, associés à la mention « Métiers du Numérique Conception - rédaction et réalisation web » comme la LP Com2Web. Cette nouvelle technologie a besoin d'un regard et d'une approche interdisciplinaire.

I. BAZET explique que le projet MIAMI s'inscrit dans une démarche qui fut d'abord un projet tutoré expérimental. Un groupe d'étudiants en S4, de l'IUT de Tarbes a développé une expertise autour de cette technologie grâce à l'achat de casques VR. La création d'un parcours de jeux vidéo a permis l'élaboration d'un Game Design. La recherche de stages dans ce secteur d'activité a donné lieu à des échanges entre les jurys lors des soutenances et les professionnels du secteur. L'année dernière un projet SRES-SRI a été déposé à la Région Occitanie Méditerranée, pour l'équipement et le déploiement du projet, pour un montant de 90 000 €, confortant l'idée du développement d'une formation de Bac + 3. Pour faire connaître le projet d'ouverture de la LP MIAMI, une journée a été organisée en mars dernier à l'IUT de Tarbes, qui a réuni les professionnels du secteur, les acteurs institutionnels et du territoire, les porteurs du projet et les utilisateurs de ces technologies.

P. MARRAST met en évidence la montée des offres d'emploi dans ce domaine, montrant que ces technologies se développent dans le quotidien, dans le commerce mais aussi dans l'industrie. Il rejoint I. BAZET sur la création d'une formation de Bac + 3, pour répondre aux futures exigences des professionnels.

I. BAZET indique que certaines entreprises telles que MAPYOURDREAM situées dans le périmètre tarbais, travaillent avec VARTAN, elle-même dans le périmètre de l'Aérospatial. Ils ont aussi échangé et travaillé avec SAFRAN, notamment sur tout ce qui relève de la réalité virtuelle à des fins de valorisations communicationnelles des produits développés par SAFRAN, et ensuite, du point de vue de la réalité augmentée, sur tout ce qui relève en fait, de la gestion de la qualité des moteurs d'avion qui sont produits par cette entreprise. Ensuite, un travail s'est fait avec d'anciens étudiants, tel celui avec SIMFORHEALTH où travaille une ancienne étudiante cheffe de projet, et leur concept de développer des produits « seriousgame », entre dans la formation des professionnels de santé. Sur Tarbes également, une entreprise de communication spécialisée dans la réalité virtuelle est présente dans une salle de Jeux appelée Immersion. Pour finir, l'agglomération tarbaise

(Tarbes, Lourdes, Pyrénées) a sollicité l'IUT pour réaliser un projet « Univerciel » reliant une dimension immersible virtuelle du ciel et des étoiles à un observatoire sur la région de Tarbes.

P. MARRAST préconise le recrutement pour cette LP, d'étudiants de niveau Bac + 2 ou équivalent, avec des profils variés, avec une préférence toutefois pour les métiers de l'architecture, du design, de la création visuelle, du développement et de l'informatique ou spécialistes des métiers du génie civil, par exemple. Spécifiquement un pré-requis sera demandé pour stabiliser les contenus d'enseignement. Pour ce faire une première année en formation initiale, calée sur le calendrier de la LP Com2Web. Deux catégories de métiers s'offrent aux candidats : ceux liés à la production de ces technologies, de ces outils, de ces écritures particulières, des agences de communication, des studios de game design, de créations multimédia, des agences audiovisuelles où il y a besoin de techniciens qui soient capables de maîtriser toute la chaîne de production, de conception ; ceux de l'exploitation de ces technologies, que ce soit dans le commerce ou dans l'industrie.

I. BAZET ajoute pour le recrutement qu'il peut s'agir également de personnes en reconversion, souhaitant une spécialisation, y compris des personnes issues de Santé. Pour le déploiement de cette formation deux postes de MCF (Maître de Conférences) seront rajoutés sur la nouvelle campagne de recrutement, avec des profils spécifiques en 2D et 3D. Ce diplôme sera porté financièrement par l'IUT de Tarbes, avec un éventuel partenariat avec la Région, mais aussi par la constitution d'un dossier pour développer l'alternance.

P. MARRAST assure que pour cette nouvelle LP, il s'est appuyé sur la LP Com2Web, en reprenant le format des UE, et des libellés similaires. La LP MIAMI est une formation de 450 heures, en présentiel, avec des UE de professionnalisation, des projets tutorés et des stages, qui peuvent être convertis en temps d'alternance selon le parcours des étudiants. Des extérieurs interviendront sur des temps courts. L'application de recrutement ouvre le 16 mars prochain, et déjà des entreprises se sont manifestées par le biais de réseaux sociaux.

F. ALARY remercie les deux enseignants pour leur présentation.

T. GAYRAUD demande si la soutenabilité dépend du dossier déposé à la Région, si l'IUT pourra s'engager financièrement avec des flux importants. Il demande également si l'ouverture est prévue en septembre 2020.

P. MARRAST répond de mémoire, qu'il y a un contingent de 24 étudiants avec une perspective de moitié-moitié, alternance et formation initiale, mais que cela dépendra aussi de la réaction du marché. Il confirme que l'ouverture est fixée à la rentrée 2020.

T. GAYRAUD fait remarquer que cette proposition d'ouverture aurait pu être faite plus tôt. Il se demande si l'IUT de Castres adhère à la LP MIAMI.

P. MARRAST connaît l'environnement de Castres, il affirme que la LP Dream est axée sur le développement technologique et peu de points se superposent avec la LP MIAMI. Il reconnaît que ce concept n'est pas unique, mais n'est pas en concurrence avec l'offre de formation de Castres.

S. MASTRORILLO, rapporteur des LP pour le dossier de l'HCERES, indique qu'il ressortait les difficultés d'UT3 à recruter les L2. Il se demande si une publicité autour de la LP est proposée.

I. BAZET répond qu'une étude de faisabilité a fait remonter qu'il y a des formations dédiées à la VR, mais de niveau MASTER et ces formations sont majoritairement portées par des écoles privées payantes. Le constat est que l'IUT serait la seule formation publique pour le Sud-Ouest, de niveau L3. Traditionnellement les étudiants viennent de toute la France, surtout sur une spécialité aussi pointue.

T. GAYRAUD se demande si cette nouvelle Licence ne va pas donner l'idée à d'autres collègues de monter des formations, et qu'il y aurait peut-être lieu à se positionner sur une demande de mention sur les métiers du numérique.

E. FRANKENBERG répond que dans la perspective du BUT, à priori cette LP s'intégrera dans le nouveau diplôme, dont la mention s'intitule « Métiers du Multimédia et de l'Internet ». Il peut être inutile de demander la création d'une mention pour en changer dans 2 ans.

T. GAYRAUD dit que cela répond parfaitement à sa question, et que cela veut dire qu'elle est juste temporaire, en sachant qu'elle sera ultérieurement dans l'autre mention, ce qui lèvera les ambiguïtés et permettra d'atteindre les objectifs visés.

N. LUNEL revient sur ce qui a été dit, à savoir que c'est la seule formation publique, et il demande si les étudiants qui sortiraient de cette formation seraient en compétition dans leur insertion professionnelle, avec les étudiants qui sortiraient de Master sur des formations qui sont du même domaine.

P. MARRAST répond que si ce sont les mêmes domaines, les mêmes activités, ce ne sont pas les mêmes niveaux de métiers, car on est à mi-chemin entre le technicien à qui on donne un cahier des charges et qui va réaliser une production, et l'ingénieur, le chef de projet, le directeur artistique qui a plus une mission de relation aux clients, aux projets.

S. PUECH, Responsable de l'affichage de l'Offre de Formation du SCUIO-IP souhaite que l'information parvienne à son service pour être traitée et présentée aux étudiants sur le site web de l'université.

F. ALARY rappelle que la CFVU donne un avis pour transmission au CA du 9 mars 2020, où elle souhaite qu'une présentation soit faite par au moins un des deux responsables, si nécessaire en visioconférence.

AVIS FAVORABLE A L'UNANIMITE

Point 10 – OUVERTURE DECESF (CONSEILLERE EN ECONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE) LYCEE MARIE CURIE – CONVENTION DE PARTENARIAT – IUT DE TARBES.

I. BAZET présente le projet de convention pour l'ouverture du DECESF entre le Lycée Marie Curie et l'IUT de Tarbes. Ce diplôme de niveau II est porté à un niveau III sur demande des ministères de tutelles : des affaires sociales et de la santé, de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche. Une demande d'accréditation doit être faite par les porteurs de ce diplôme et une convention doit être établie avec l'établissement d'enseignement supérieur partenaire. Des enseignants-chercheurs participeront à l'écriture de la maquette. Comme pour les Licences Professionnelles, il sera mis en place des Conseils de perfectionnements.

Le projet est orienté autour du numérique et du travail social, de l'accompagnement des usagers en situation de précarité et de la protection de leur données. Dans ce but, l'université travaille en lien avec l'IFERISS (Institut Fédératif d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires Santé Société), l'IRIT (Institut de Recherche en Informatique de Toulouse) et le CERTOP (Centre d'Étude et de Recherche Travail Organisation Pouvoir) pour sa mise en œuvre dans le département.

Le recrutement pour ce diplôme s'oriente vers des étudiants de niveau Bac + 2 en Economie Sociale et Familiale. Pour son ouverture, 36 étudiants seront accueillis : 50 % = Bacs Professionnels et 50 % = Bacs Technologiques et Généraux. D'autres professionnels peuvent postuler : des assistants de services sociaux, des éducateurs de jeunes enfants, des éducateurs spécialisés ou techniques de type ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) pour acquérir d'autres compétences numériques.

Les étudiants présents demandent quel sera le statut de ces étudiants, sachant que l'inscription à l'UT3 est facultative.

F. ALARY fait remarquer que deux versions de la convention ont été fournies pour la CFVU, et qu'il subsiste néanmoins le nom de l'ancien président.

N. ENAUD répond que seule celle de l'espace CFVU est la bonne, l'autre prouvant son passage au service juridique de l'université. Elle précise qu'une dernière mouture a bien été envoyée au service juridique avec des modifications et les navettes entre les services prennent du temps.

T. GAYRAUD demande quel est exactement le diplôme délivré et si la mise en place est pour 2020 ou 2021.

I. BAZET répond qu'en 2020, c'est la convention qui prend effet.

T. GAYRAUD en conclut qu'elle est antérieure à la mise en place du diplôme en 2021.

I. BAZET répond oui.

T. GAYRAUD dit que le diplôme délivré donne le grade de Licence et que cela ouvre un droit de poursuite d'études dans des Masters, donc à ce titre-là, c'est bien un diplôme de l'université et non de lycée. En conséquence, il faut plus de détails sur les années de formation, les UE concernées, les ECTS... Il comprend les objectifs mais il y a des manques sur l'articulation et la mise en place... Il croyait que c'était pour 2021 mais si c'est pour 2020 c'est plus compliqué.

F. BENOIT-MARQUIE avait compris, comme Thierry GAYRAUD, qu'il y avait 1 an pour stabiliser le diplôme, et que seule la convention était soumise au vote.

F. ALARY s'aperçoit qu'il y a de nombreux points à éclaircir, notamment sur le statut des étudiants.

I. BAZET répond qu'elle a compris que le DECESF était rattaché au Lycée, et donc au périmètre du Rectorat et non de l'université.

F. ALARY propose de reporter le vote de l'ouverture du DECESF à la CFVU du 7 avril 2020 et que des réponses soient apportées aux questions posées ce jour.

NON VOTÉ - REPORT AU 7 AVRIL 2020

Point 11 – MODIFICATION DE LA CIRCULAIRE SUR LE TEST DE SAUVETAGE AQUATIQUE, MENTION EDUCATION ET MOTRICITE.

G. TOUYA informe que depuis 2019 les étudiants de la F2SMH, qui souhaitent devenir professeurs EPS devront passer un test de qualification au sauvetage aquatique. Ce test n'est plus organisé par des organismes agréés mais par le Rectorat, avec 1 session par an. L'étudiant qui n'est pas reçu ne peut pas se présenter au concours du CAPES.

La F2SMH souhaite proposer un entraînement au sauvetage aquatique, pour que les étudiants soient dans de bonnes conditions pour réussir le test. La F2SMH propose un volume de 60 heures TP réparti en groupes de 12 h.

F. ALARY demande s'il est possible de rajouter 12 h de TP dans un module déjà existant, sans ECTS supplémentaires, dans la mesure où l'échec au test peut être un motif de refus pour s'inscrire en MEEF EPS.

G. TOUYA dit que oui si, techniquement, il est possible de choisir arbitrairement une UE APS.

N. AUTHIE répond qu'il est possible de le faire manuellement. C'est la secrétaire pédagogique qui saura qui a validé ou qui n'a pas validé et elle rentrera dans l'ADD la validation de cette UE.

T. GAYRAUD dit qu'il est impossible de rajouter dans un diplôme, quoi que ce soit que l'université n'a pas évalué, d'autant plus le résultat d'un test passé à l'extérieur d'UT3.

F. ALARY approuve et rajoute que c'est au Rectorat de donner la marche à suivre.

T. GAYRAUD dit qu'au niveau du diplôme, il faut avoir le résultat du passage du test, à intégrer sur le résultat de l'UE.

G. TOUYA considère qu'avoir un volume d'heures pour les entrainer, c'est déjà bien dans un premier temps et dans l'urgence. Et pour la gestion, il faudra ventiler les heures dans une UE qui existe déjà.

F. ALARY dit que le CA avisera parce qu'il y a l'apparition d'heures en plus, dans la maquette.

NON VOTÉ

Point 12 – RAJOUT D'UNE ANNEXE DEVELOPPEMENT DURABLE ET RESPONSABILITE SOCIETALE (DDRS) AU RAPPORT DE STAGE.

N. DEL VECCHIO se présente, elle est MCF à la FSI et elle représente Florence SEDES Vice-présidente Responsabilité Sociétale de l'Université et porteuse du projet. L'université souhaiterait sensibiliser les étudiants au développement durable et à la responsabilité sociétale. Ce concept remonte à 1997 : répondre aux besoins du présent sans compromettre

la capacité des générations futures à répondre aux leurs, selon trois piliers – efficacité économique – équité sociale – qualité environnementale. En 2015, 193 Etats membres de l'ONU ont adopté le programme de développement durable, intitulé Agenda 2030. 17 objectifs couvrent l'intégralité des enjeux de développement durable de tous les pays : le climat, la biodiversité, l'énergie, l'eau, la pauvreté, l'égalité des genres, la prospérité économique, la paix, l'agriculture et l'éducation. En 2016, le CA de l'UT3 a décidé d'utiliser le référentiel DRS comme outil de pilotage du plan Vert, comme tous les établissements d'enseignement supérieur de France, avec un Guide d'auto-diagnostic produit par la CPU. Les 5 axes des objectifs stratégiques sont : la stratégie de gouvernance du développement durable - l'enseignement et formation – l'activité de recherche – la gestion environnementale de nos campus – la politique sociale ancrage territorial. Des auto-évaluations sont à faire également sur 5 niveaux : prise de conscience – initiation – conformité – maîtrise – exemplarité. L'idée est de faire un état des lieux de toutes ces variables. En exemple : pour l'axe de gestion environnementale il y a 13 variables, qui partent de réduire nos émissions de gaz à effet de serre à avoir un plan de déplacement. Le CA du 9 décembre 2019 a voté à l'unanimité notre candidature au label développement durable et responsabilité sociétale, et notre candidature est recevable et éligible. Une équipe d'audit est constituée des personnes suivantes : Stéphane BRET de Paris Nanterre, Jérémy PEYRAS de Sup Méca et d'un auditeur étudiant bientôt nommé. Ce référentiel établit les correspondances avec les objectifs de développement durable de l'ONU. Sur l'axe qui intéresse la formation et l'enseignement, et qui concerne aussi la formation des personnels et celle des étudiants, l'idée est d'intégrer les problématiques de développement durable et de responsabilité sociétale dans les programmes d'enseignement, de favoriser et d'accompagner le développement de compétences des étudiants dans ces domaines.

S. MASTRORILLO demande aux étudiants ce qu'ils pensent de cette présentation.

L. PIERRON-SOCHACKI dit que c'est une vraie problématique qui touche les étudiants aussi d'un point de vue générationnel. La question qui en découle celle de la pertinence de l'évaluation de ce genre d'annexe au rapport de stage, compte-tenu de l'inégalité vis-à-vis des potentiels intéressements des laboratoires et des entreprises sur ces questions. A l'inverse, une annexe qui ne serait pas évaluée serait peu prise au sérieux.

N. DEL VECCHIO répond que les acteurs, tels que les responsables de formation, pourraient avoir une réflexion avec leurs étudiants sur les attendus. Elle explique également que certaines annexes ne sont pas évaluées et que cela ne pose pas de problème.

F. ALARY souligne que les stages seront disparates, pas seulement en fonctions des lieux de stages mais aussi, par rapport aux niveaux d'étude - du L1 jusqu'au Master. Elle propose de faire une expérimentation sur une formation.

N. DEL VECCHIO dévoile que Ketty BRAVO responsable du Master EMPMO (Entrepreneuriat et Management des Petites et Moyennes Organisations) a donné son accord, pour cette expérimentation, pour la prochaine accréditation.

F. ALARY dit que c'est parfait.

S. CREMOUX se demande quel est l'intérêt d'un label pour l'université.

N. DEL VECCHIO porte l'attention sur l'intérêt d'être en conformité avec la loi, car l'université

ne l'est pas. Ce label peut être un tremplin pour donner le temps aux services de l'université de s'approprier les enjeux qui lui incombent.

F. BENOIT-MARQUIE propose en première approche, non pas une systématisation automatique à tous les stages et à toutes les formations, mais un appel à expérimentation pendant 1 an, sur l'année prochaine, voire maintenant pour des stages qui ne seraient pas commencés.

F. ALARY rajoute qu'effectivement, si le projet d'annexe dans les rapports de stages se concrétise, il est possible de commencer sur des stages qui n'ont pas encore eu lieu et avoir un retour d'expérience avant l'année prochaine.

L. PIERRON-SOCHACKI est d'accord avec l'idée que l'ampleur de ce projet devienne un axe prioritaire de l'université. Lui-même part en stage dans un mois et souhaiterait qu'il y ait une mise en place, avant son départ, des attendus.

E. FRANKENBERG propose que les deux chargés de mission soient mis dans la boucle, afin de commencer le travail sur ce point.

B. DAVID émet l'idée d'acter que les rapports de stage devront comprendre une réflexion et de prévoir un état des lieux dans un an.

F. ALARY est d'accord sur le principe et fixe un premier retour avant la période de Noël.

O. RANJEVA ajoute au débat qu'il pourrait être intéressant de créer une fiche-technique disant quelles questions se posent au niveau environnemental quand on arrive dans une entreprise, et que si rien n'est fait, soit établi un diagnostic pour voir ce qui peut être amélioré ou pas.

F. ALARY dit que c'est cela qui est demandé, faire une trame.

G. TOUYA conseille la prudence aux conseillers car il trouverait très dangereux d'acter quelque chose dès maintenant sans avoir eu, d'une manière générale, un retour de l'expérimentation.

F. ALARY dit qu'il n'est question que des formations volontaires uniquement, pour expérimenter.

N. DEL VECCHIO redit qu'elle n'est que relayeur et non porteur du projet. Elle fournira les coordonnées de ses contacts, et promet une lettre de cadrage après le retour expérimental de l'annexe.

Point 13 – QUESTIONS DIVERSES.

Pas de questions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h 45.

Approbation du compte-rendu synthétique de la
CFVU en visioconférence du 21.04.2020

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 28 avril 2020

Délibération 2020/04/CFVU – 23

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;

Vu l'ordonnance n° 2020-347 du 27 mars 2020 adaptant le droit applicable au fonctionnement des établissements publics et des instances collégiales administratives pendant l'état d'urgence sanitaire ;

Vu le décret n° 2020-293 du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire ;

Vu les circonstances exceptionnelles liées aux mesures de confinement ;

Considérant que chaque instance collégiale prévue par l'ordonnance n° 2014-1627 peut adopter ces modalités de fonctionnement pour ses délibérations à distance ;

Vu les statuts de l'université Toulouse III – Paul Sabatier, notamment son article 35

Après en avoir délibéré, les conseillers, approuvent le compte-rendu synthétique de la CFVU en visioconférence du 21.04.2020 (document joint).

Toulouse le 29 avril 2020

Le Président



Jean-Marc BROTO



Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 36

Nombre de voix favorables : 24
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 9
Ne prennent pas part au vote : 3
Nombre de votes blancs : 0

**COMPTE RENDU SYNTHETIQUE
DE LA COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE
EN VISIO-CONFERENCE
DU 21 AVRIL 2020**

ETAIENT PRESENTS EN VISIO-CONFERENCE :

Collège des Enseignants-Chercheurs :

F. ALARY – F. MUSCARI – Y. CRESSAULT – T. GAYRAUD – V. SAMOUELLAN – A. WALTERS – S. CREMOUX – B. BUFFIN-MEYER – S. MASTRORILLO – C. PEYRE – B. DAVID – F. BENOIT-MARQUIE – J. CUNY

Collège des BIATSS :

F. LATRAUBE – M. ATTIOGBE – A. AMOROS – C. PIERUCCIONI

Collège des usagers :

C. PANZAVOLTA – N. LUNEL – C. CORTINAT – A. MATUSZENSKI – F. LECOMTE-CHEBRET – A. ROMPOPOULOU

Personnalités extérieures :

V. ROULY – C. MICHEL – G. TRULLEN

INVITES PERMANENTS :

D. LOUSTAU, Directrice de la DEVE, E. SERRANO, Doyen de la Faculté de Médecine de Ranguéil, M. COURTADE-SAIDI, Animatrice pédagogique de la Faculté de Médecine de Ranguéil, K. SAUNE, Animatrice pédagogique de la Faculté de Médecine de Purpan, C. PASQUIER, Doyen de la Faculté des Sciences Pharmaceutiques, E. CLOTTE, Animateur pédagogique de la FSI, G. TOUYA, Animateur pédagogique de la F2SMH, P. LAURENS, Directeur de l'IUT A, E. FRANKENBERG, Animateur pédagogique de l'IUT A, J-Y CHAMBRIN, Directeur de l'IUT de Tarbes, N. ENAUD, Animatrice pédagogique de l'IUT de Tarbes, S. LAURENCIN, représentant le Doyen de la Faculté de Chirurgie Dentaire, S. JONOT, Animatrice pédagogique de la Faculté de Chirurgie Dentaire, J-C PASCAL, Co-Directeur du SCUIO-IP, F. ROSIER représentant la Directrice du SCD, J. LUGAN, représentant la Direction du CROUS Occitanie, S. PUECH, Responsable de l'affichage de l'Offre de Formation du SCUIO-IP

INVITES PONCTUELS :

C. DEBAT, responsable des Conseils de l'Université, N. AUTHIE, Responsable de la Scolarité à la DEVE, M. FABRE, Responsable de la DVE, Marlène RASOTTO, Responsable du Pôle Pilotage, G. DUBRULLE, Directeur administratif de la Faculté des Sciences Pharmaceutiques

Cette CFVU, liée au contexte, est seulement informative.

Elle est relative à la situation sanitaire et prévisionnelle de l'Université Paul Sabatier, des aides apportées aux étudiants et des adaptations des conditions d'examens et du calendrier.

Le Président de l'université, Jean-Marc BROTO ouvre la séance, pour apporter des informations d'ordre général. Il rappelle la mise en place dès la fermeture de l'établissement, du Plan de Continuité des Activités qui existait mais qu'il a fallu adapter. Le CHSCT l'a adopté et a augmenté la fréquence de ses réunions, pour suivre les évolutions. Ce PCA est

également passé en CTE. Parallèlement, il y eu le Plan de Continuité Pédagogique. Des enquêtes ont été faites qui ont révélé les difficultés de certains étudiants, ne serait-ce que celles dues à la fracture numérique. Avec l'aide de la Région Occitanie, l'université est en train de mettre à leur disposition, outre des ordinateurs, des cartes SIM 4G pour la connexion Internet.

Comme le souhaite le Président de la République, la reprise d'activité de l'université, prévue le 11 mai 2020 soulève de nombreux enjeux qui seront examinés avant le déconfinement. C'est un travail réalisé au niveau administratif central avec les Services Communs, en lien avec les composantes. La question des Laboratoires n'est pas simple car s'ils sont gérés par l'Université Paul Sabatier, ils sont multi-tutelles (Université, CNRS, INRA, INSERM, voire aussi d'autres Etablissements dans le supérieur, que ce soient des Ecoles d'Ingénieurs ou d'autres universités). Il y a eu des rencontres à l'UFTMIP pour voir comment reprendre l'activité des laboratoires. Il va falloir un cadre général de reprise dans des conditions sanitaires acceptables. Le travail se fait au niveau local mais aussi régional, avec le Recteur académique de région, et national avec le réseau des VP, la CPU, la DGESIP du Ministère pour définir un mode de reprise de fin d'année et de préparation de l'année suivante.

La gouvernance de l'université a posé quelques principes généraux d'où les décisions découleront. Le principe général essentiel est celui de traiter tous les étudiants de façon égalitaire, quelles que soient leur formation et leur composante. Des discussions ont eu lieu avec les composantes, les animateurs pédagogiques et les associations étudiantes. Autre principe général : pas d'évaluation faite sur les enseignements dispensés pendant la période de confinement, toujours dans un souci d'équité. Les étudiants devront être informés 15 jours à l'avance des modifications des MCC et du calendrier des contrôles qui seront réalisés en distanciel.

Le président laisse la vice-présidente de la CFVU répondre aux questions plus spécifiques et quitte la séance.

F. ALARY entame un petit historique de ce qui s'est passé à l'université et le cheminement de pensée qui a mené aux solutions qu'a indiquées le président, en commentant le document powerpoint qu'elle a préparé.

Dès le 16 mars 2020, nous avons basculé en continuité pédagogique. Avec l'aide des VP à la transformation pédagogique et à la transformation digitale (Céline GUILBEAU et André AOUN), avec le SAP (Service d'Appui à la Pédagogie) et tous les volontaires, nous avons œuvré à la mise en ligne des cours pour l'enseignement à distance (MOODLE), capsules vidéo et autres. Il y a beaucoup d'informations sur l'Intranet.

Situation des étudiants

Une enquête a été faite auprès des étudiants, qui a recueilli 30 % de réponses. Il apparaît que les étudiants ne consultent guère le site ni leur adresse institutionnelle. L'enquête s'est poursuivie avec les composantes pour recenser les étudiants boursiers, auxquels sont réservés les ordinateurs donnés par la région Occitanie. Il est à noter que la CVEC va pouvoir être utilisée avec plus de latitude. Des discussions ont lieu avec les fournisseurs pour les SIM 4G.

Nous avons obtenu l'autorisation depuis le 30 mars 2020, avec le CROUS et le SIMPPS, de transmettre les procédures aux étudiants hors adresses institutionnelles si nécessaire. Il y a un formulaire de demande. Le Service Communication aussi nous a aidés. Pour la précarité financière, nous donnons aux étudiants dans le besoin entre 150 et 230 € par virement ce qui est une aide conjointe à celle du CROUS qui leur donne des bons d'achat d'aide alimentaire immédiate. Cela concerne les étudiants qui ont perdu leur travail ou leur stage, les étudiants étrangers qui ne reçoivent plus les bourses de leur pays d'origine à cause de la crise sanitaire, les étudiants rapatriés, les étudiants dont la bourse ne suffit pas. A noter que des paniers-repas distribués par le CROUS sont fournis à ceux restés en chambre

universitaire.

Le Service des Relations Internationales a fait un travail important de recensement des étudiants en mobilité entrante et sortante. Ils ont mis en place une assistance par « tchat » pour répondre à leurs questions.

De même, le Pôle Handicap pour les étudiants en situation de handicap, pour lesquels la difficulté a été augmentée. Le Pôle Handicap a communiqué avec tous les étudiants en situation de handicap. Des binômes se sont constitués dans les composantes : enseignant / administratif pour mettre en place un suivi personnalisé.

Organisation des évaluations : le principe général est celui d'alléger les évaluations et de neutraliser les UE qui n'ont pas commencé avant le 16 mars. Les évaluations faites pendant le confinement ne doivent pas compter dans l'évaluation du semestre. Elles ne peuvent être que formatives.

Plusieurs scénarios ont été élaborés pour une éventuelle reprise au début de mai, jusqu'au discours du président Macron où il a été décidé un cadrage d'examens en distanciel en respectant le principe d'équité et d'égalité de traitement des étudiants. Les contrôles ne porteront que sur les enseignements réalisés en présentiel ou en distanciel, avant le confinement. Les modalités d'examens seront annoncées 15 jours à l'avance, comme pour les MCC. Deux semaines de remise à niveau du semestre pair seront proposées dès la rentrée 2020/2021.

Pour les UE pour lesquelles il y a eu du distanciel et du présentiel avant le 16 mars, les évaluations porteront sur ce qui a été fait avant cette date. On n'évalue pas sur ce qui a été fait pendant le confinement dans la continuité pédagogique et qui n'a pas été mis à disposition de façon équitable entre tous les étudiants.

Les composantes font état d'éléments spécifiques à chacune.

F. ALARY alerte sur les étudiants étrangers qui veulent rentrer chez eux cet été, et auxquels on ne peut garantir un retour en septembre.

A la CFVU du 28 avril, il faudra impérativement voter les exonérations des droits d'inscriptions des étudiants extra-communautaires, lesquelles devront passer en CA. En CFVU des 28 avril et 5 mai, devront être votées les MCC adaptées remontées par les équipes pédagogiques et les composantes.

Pour les stages, c'est très compliqué.

Pour les stages des années non diplômantes, possibilité de neutraliser le stage. Faire attention à la multiplicité des cas. Il faudra neutraliser les stages pour tous, afin de traiter à l'identique les étudiants. L'étudiant pourra toujours valoriser son stage dans son CV. Il faut aussi aider les étudiants à trouver un projet substitutif.

S'il était possible de faire un supplément au diplôme, ce serait l'idéal. Ceux qui ont fait le stage le verront apparaître. Techniquement, il faut changer la règle de calcul dans APOGEE, mais mentionner le stage sur le supplément au diplôme ou dans le relevé de notes. Les deux solutions sont techniquement possibles.

Pour les stages diplômants, il y a la possibilité de rallonger le stage, puisqu'il est possible de rallonger l'année universitaire jusqu'au 31 Décembre. Cette possibilité a été très bien accueillie par l'école des docteurs.

Suite à la proposition de nombreux conseillers, F. ALARY propose comme une alternative à la neutralisation, pour tout le monde, de mettre une note quand il y a eu stage et de neutraliser pour les autres.

Un groupe de travail va être mis en place pour étudier tous les cas de figure.

La question pour les stages est celle de savoir si on est capable de neutraliser le stage et de faire apparaître quand même sur le RN une note quand le stage a pu se dérouler et qu'il y a eu soutenance. S'il y a un travail substitutif, pas besoin de neutralisation.

Calendrier proposé :

Les dates proposées font commencer les sessions d'examen le 2 juin jusqu'au 4 juillet et à partir du 24 août. Le but est de permettre aux étudiants de travailler en juillet-août. A partir du 2 juin, 1^{ère} session des semestres pairs en distanciel ; le 22 juin, 2^{ème} session du semestre impair en distanciel et pré-distanciel (étudiants accueillis dans nos salles Informatique) ; 29 juin, session 1 bis du semestre pair pour les étudiants empêchés du fait de la fracture numérique ou autre ; 24 août : 2^{ème} session semestre pair pour tous, en présentiel souhaitable (si possible).

Les étudiants proposent la session 1 du semestre pair en juin et de faire tous les rattrapages des 2^{èmes} sessions fin Août.

Il leur est répondu qu'il n'est pas sûr de pouvoir accueillir tous les étudiants en présentiel à ce moment-là.

Il pourrait être demandé aux étudiants de s'inscrire pour passer la seconde session.

La situation est probablement très différente en fonction des composantes et les solutions aussi, les aménagements de calendrier étant possible, en coordination avec les étudiants, et en respectant les principes généraux.

Les MCC adaptées prêtes au 28 avril seront votées. Les autres le seront le 5 mai. Il en va de même du calendrier des évaluations du semestre.

Les discussions et les questions ont été nombreuses lors de cette CFVU de 4h30.

La vice-présidente lève la séance à 13h30.

COMPTE RENDU SYNTHETIQUE
DE LA COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE
EN VISIO-CONFERENCE
DU 21 AVRIL 2020

ETAIENT PRESENTS EN VISIO-CONFERENCE :

Collège des Enseignants-Chercheurs :

F. ALARY – F. MUSCARI – Y. CRESSAULT – T. GAYRAUD – V. SAMOUELLAN – A. WALTERS – S. CREMOUX – B. BUFFIN-MEYER – S. MASTRORILLO – C. PEYRE – B. DAVID – F. BENOIT-MARQUIE – J. CUNY

Collège des BIATSS :

F. LATRAUBE – M. ATTIOGBE – A. AMOROS – C. PIERUCCIONI

Collège des usagers :

C. PANZAVOLTA – N. LUNEL – C. CORTINAT – A. MATUSZENSKI – F. LECOMTE-CHEBRET – A. ROMPOPOULOU

Personnalités extérieures :

V. ROULY – C. MICHEL – G. TRULLEN

INVITES PERMANENTS :

D. LOUSTAU, Directrice de la DEVE, E. SERRANO, Doyen de la Faculté de Médecine de Rangueil, M. COURTADE-SAIDI, Animatrice pédagogique de la Faculté de Médecine de Rangueil, K. SAUNE, Animatrice pédagogique de la Faculté de Médecine de Purpan, C. PASQUIER, Doyen de la Faculté des Sciences Pharmaceutiques, E. CLOTTES, animateur pédagogique de la FSI, G. TOUYA, animateur pédagogique de la F2SMH, P. LAURENS, Directeur de l'IUT A, E. FRANKENBERG, animateur pédagogique de l'IUT A, J-Y CHAMBRIN, Directeur de l'IUT de Tarbes, N. ENAUD, Animatrice pédagogique de l'IUT de Tarbes, S. LAURENCIN, représentant le Doyen de la Faculté de Chirurgie Dentaire, S. JONNIOT, Animatrice pédagogique de la Faculté de Chirurgie Dentaire, J-C PASCAL, Co-Directeur du SCUIO-IP, F. ROSIER représentant la Directrice du SCD, J. LUGAN, représentant la Direction du CROUS Occitanie, S. PUECH, Responsable de l'affichage de l'Offre de Formation du SCUIO-IP

INVITES PONCTUELS :

C. DEBAT, responsable des Conseils de l'Université, N. AUTHIE, Responsable de la Scolarité à la DEVE, M. FABRE, Responsable de la DVE, Marlène RASOTTO, Responsable du Pôle Pilotage, G. DUBRULLE, Directeur administratif de la Faculté des Sciences Pharmaceutiques

Cette CFVU, liée au contexte, est seulement informative.

Elle est relative à la situation sanitaire et prévisionnelle de l'Université Paul Sabatier, des aides apportées aux étudiants et des adaptations des conditions d'examens et du calendrier.

Le Président de l'université, Jean-Marc BROTO ouvre la séance, pour apporter des informations d'ordre général. Il rappelle la mise en place dès la fermeture de l'établissement, du Plan de Continuité des Activités qui existait mais qu'il a fallu adapter. Le CHSCT l'a adopté et a augmenté la fréquence de ses réunions, pour suivre les évolutions. Ce PCA est

également passé en CTE. Parallèlement, il y eu le Plan de Continuité Pédagogique. Des enquêtes ont été faites qui ont révélé les difficultés de certains étudiants, ne serait-ce que celles dues à la fracture numérique. Avec l'aide de la Région Occitanie, l'université est en train de mettre à leur disposition, outre des ordinateurs, des cartes SIM 4G pour la connexion Internet.

Comme le souhaite le Président de la République, la reprise d'activité de l'université, prévue le 11 mai 2020 soulève de nombreux enjeux qui seront examinés avant le déconfinement. C'est un travail réalisé au niveau administratif central avec les Services Communs, en lien avec les composantes. La question des Laboratoires n'est pas simple car s'ils sont gérés par l'Université Paul Sabatier, ils sont multi-tutelles (Université, CNRS, INRA, INSERM, voire aussi d'autres Etablissements dans le supérieur, que ce soient des Ecoles d'Ingénieurs ou d'autres universités). Il y a eu des rencontres à l'UFTMIP pour voir comment reprendre l'activité des laboratoires. Il va falloir un cadre général de reprise dans des conditions sanitaires acceptables. Le travail se fait au niveau local mais aussi régional, avec le Recteur académique de région, et national avec le réseau des VP, la CPU, la DGESIP du Ministère pour définir un mode de reprise de fin d'année et de préparation de l'année suivante.

La gouvernance de l'université a posé quelques principes généraux d'où les décisions découleront. Le principe général essentiel est celui de traiter tous les étudiants de façon égalitaire, quelles que soient leur formation et leur composante. Des discussions ont eu lieu avec les composantes, les animateurs pédagogiques et les associations étudiantes. Autre principe général : pas d'évaluation faite sur les enseignements dispensés pendant la période de confinement, toujours dans un souci d'équité. Les étudiants devront être informés 15 jours à l'avance des modifications des MCC et du calendrier des contrôles qui seront réalisés en distanciel.

Le président laisse la vice-présidente de la CFVU répondre aux questions plus spécifiques et quitte la séance.

F. ALARY entame un petit historique de ce qui s'est passé à l'université et le cheminement de pensée qui a mené aux solutions qu'a indiquées le président, en commentant le document powerpoint qu'elle a préparé.

Dès le 16 mars 2020, nous avons basculé en continuité pédagogique. Avec l'aide des VP à la transformation pédagogique et à la transformation digitale (Céline GUILBEAU et André AOUN), avec le SAP (Service d'Appui à la Pédagogie) et tous les volontaires, nous avons œuvré à la mise en ligne des cours pour l'enseignement à distance (MOODLE), capsules vidéo et autres. Il y a beaucoup d'informations sur l'Intranet.

Situation des étudiants

Une enquête a été faite auprès des étudiants, qui a recueilli 30 % de réponses. Il apparaît que les étudiants ne consultent guère le site ni leur adresse institutionnelle. L'enquête s'est poursuivie avec les composantes pour recenser les étudiants boursiers, auxquels sont réservés les ordinateurs donnés par la région Occitanie. Il est à noter que la CVEC va pouvoir être utilisée avec plus de latitude. Des discussions ont lieu avec les fournisseurs pour les SIM 4G.

Nous avons obtenu l'autorisation depuis le 30 mars 2020, avec le CROUS et le SIMPPS, de transmettre les procédures aux étudiants hors adresses institutionnelles si nécessaire. Il y a un formulaire de demande. Le Service Communication aussi nous a aidés. Pour la précarité financière, nous donnons aux étudiants dans le besoin entre 150 et 230 € par virement ce qui est une aide conjointe à celle du CROUS qui leur donne des bons d'achat d'aide alimentaire immédiate. Cela concerne les étudiants qui ont perdu leur travail ou leur stage, les étudiants étrangers qui ne reçoivent plus les bourses de leur pays d'origine à cause de la crise sanitaire, les étudiants rapatriés, les étudiants dont la bourse ne suffit pas. A noter que des paniers-repas distribués par le CROUS sont fournis à ceux restés en chambre

universitaire.

Le Service des Relations Internationales a fait un travail important de recensement des étudiants en mobilité entrante et sortante. Ils ont mis en place une assistance par « tchat » pour répondre à leurs questions.

De même, le Pôle Handicap pour les étudiants en situation de handicap, pour lesquels la difficulté a été augmentée. Le Pôle Handicap a communiqué avec tous les étudiants en situation de handicap. Des binômes se sont constitués dans les composantes : enseignant / administratif pour mettre en place un suivi personnalisé.

Organisation des évaluations : le principe général est celui d'alléger les évaluations et de neutraliser les UE qui n'ont pas commencé avant le 16 mars. Les évaluations faites pendant le confinement ne doivent pas compter dans l'évaluation du semestre. Elles ne peuvent être que formatives.

Plusieurs scénarios ont été élaborés pour une éventuelle reprise au début de mai, jusqu'au discours du président Macron où il a été décidé un cadrage d'examens en distanciel en respectant le principe d'équité et d'égalité de traitement des étudiants. Les contrôles ne porteront que sur les enseignements réalisés en présentiel ou en distanciel, avant le confinement. Les modalités d'examens seront annoncées 15 jours à l'avance, comme pour les MCC. Deux semaines de remise à niveau du semestre pair seront proposées dès la rentrée 2020/2021.

Pour les UE pour lesquelles il y a eu du distanciel et du présentiel avant le 16 mars, les évaluations porteront sur ce qui a été fait avant cette date. On n'évalue pas sur ce qui a été fait pendant le confinement dans la continuité pédagogique et qui n'a pas été mis à disposition de façon équitable entre tous les étudiants.

Les composantes font état d'éléments spécifiques à chacune.

F. ALARY alerte sur les étudiants étrangers qui veulent rentrer chez eux cet été, et auxquels on ne peut garantir un retour en septembre.

A la CFVU du 28 avril, il faudra impérativement voter les exonérations des droits d'inscriptions des étudiants extra-communautaires, lesquelles devront passer en CA. En CFVU des 28 avril et 5 mai, devront être votées les MCC adaptées remontées par les équipes pédagogiques et les composantes.

Pour les stages, c'est très compliqué.

Pour les stages des années non diplômantes, possibilité de neutraliser le stage. Faire attention à la multiplicité des cas. Il faudra neutraliser les stages pour tous, afin de traiter à l'identique les étudiants. L'étudiant pourra toujours valoriser son stage dans son CV. Il faut aussi aider les étudiants à trouver un projet substitutif.

S'il était possible de faire un supplément au diplôme, ce serait l'idéal. Ceux qui ont fait le stage le verront apparaître. Techniquement, il faut changer la règle de calcul dans APOGEE, mais mentionner le stage sur le supplément au diplôme ou dans le relevé de notes. Les deux solutions sont techniquement possibles.

Pour les stages diplômants, il y a la possibilité de rallonger le stage, puisqu'il est possible de rallonger l'année universitaire jusqu'au 31 Décembre. Cette possibilité a été très bien accueillie par l'école des docteurs.

Suite à la proposition de nombreux conseillers, F. ALARY propose comme une alternative à la neutralisation, pour tout le monde, de mettre une note quand il y a eu stage et de neutraliser pour les autres.

Un groupe de travail va être mis en place pour étudier tous les cas de figure.

La question pour les stages est celle de savoir si on est capable de neutraliser le stage et de faire apparaître quand même sur le RN une note quand le stage a pu se dérouler et qu'il y a eu soutenance. S'il y a un travail substitutif, pas besoin de neutralisation.

Calendrier proposé :

Les dates proposées font commencer les sessions d'examen le 2 juin jusqu'au 4 juillet et à partir du 24 août. Le but est de permettre aux étudiants de travailler en juillet-août. A partir du 2 juin, 1^{ère} session des semestres pairs en distanciel ; le 22 juin, 2^{ème} session du semestre impair en distanciel et pré-distanciel (étudiants accueillis dans nos salles Informatique) ; 29 juin, session 1 bis du semestre pair pour les étudiants empêchés du fait de la fracture numérique ou autre ; 24 août : 2^{ème} session semestre pair pour tous, en présentiel souhaitable (si possible).

Les étudiants proposent la session 1 du semestre pair en juin et de faire tous les rattrapages des 2^{èmes} sessions fin Août.

Il leur est répondu qu'il n'est pas sûr de pouvoir accueillir tous les étudiants en présentiel à ce moment-là.

Il pourrait être demandé aux étudiants de s'inscrire pour passer la seconde session.

La situation est probablement très différente en fonction des composantes et les solutions aussi, les aménagements de calendrier étant possible, en coordination avec les étudiants, et en respectant les principes généraux.

Les MCC adaptées prêtes au 28 avril seront votées. Les autres le seront le 5 mai. Il en va de même du calendrier des évaluations du semestre.

Les discussions et les questions ont été nombreuses lors de cette CFVU de 4h30.

La vice-présidente lève la séance à 13h30.

**Avis sur l'exonération partielle des droits d'inscription
différenciés pour les étudiants extra-communautaires
au titre de l'année universitaire 2020-2021**

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 28 avril 2020

Délibération 2020/04/CFVU – 24

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;

Vu l'ordonnance n° 2020-347 du 27 mars 2020 adaptant le droit applicable au fonctionnement des établissements publics et des instances collégiales administratives pendant l'état d'urgence sanitaire ;

Vu le décret n° 2020-293 du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire ;

Vu les circonstances exceptionnelles liées aux mesures de confinement ;

Considérant que chaque instance collégiale prévue par l'ordonnance n° 2014-1627 peut adopter ces modalités de fonctionnement pour ses délibérations à distance ;

Vu les statuts de l'université Toulouse III – Paul Sabatier, notamment son article 35

Après en avoir délibéré, les conseillers, donnent un avis favorable à l'exonération partielle des droits d'inscription différenciés pour les étudiants extra-communautaires au titre de l'année universitaire 2020-2021 (document joint).

Toulouse le 29 avril 2020

Le Président



Jean-Marc BROTO



Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 36

Nombre de voix favorables : 33
Nombre de voix défavorables : 1
Nombre d'abstentions : 1
Ne prennent pas part au vote : 1
Nombre de votes blancs : 0

Point 4

Droits d'inscription différenciés et plafond des exonérations établissements 2020



28/04/2020

Stratégie Bienvenue en France

Textes législatifs de référence

Délibération du CA pour l'année 2019

Délibération du CA – 06 mai 2019

L'exonération partielle aboutit à ramener le montant annuel des droits d'inscriptions acquittés par ces usagers pour l'année universitaire 2019-2020 à celui prévu au tableau 1 annexé à l'arrêté du 19 avril 2019 susvisé, au lieu et place du tableau 2 annexé au même arrêté...

Les étudiants bénéficiaires de la présente exonération en 2019-2020 continuent d'en bénéficier les années suivantes jusqu'à la fin du cycle correspondant au diplôme préparé, incluant redoublements et prolongations de cursus prononcées à des fins pédagogiques

Extrait de la délibération 2019/05/CA-040

La décision est prise par le président de l'établissement en application de critères généraux et des orientations stratégiques fixés par le conseil d'administration, dans la limite de 10 % des étudiants inscrits, non comprises [Les bénéficiaires d'une bourse d'enseignement supérieur accordée par l'Etat et les pupilles de la Nation]

Stratégie Bienvenue en France

Les exonérations prises par le Président en faveur des étudiants français, communautaires et extracommunautaires dites exonérations établissement

D'une manière générale les usagers concernés par les DID sont les étudiants étrangers non ressortissants d'un Etat de l'Union Européenne, dits « extracommunautaires », et qui à partir de la rentrée 2019 s'inscrivent dans un cursus Licence, Master ou dans une formation préparant le diplôme d'Ingénieur.

Droits différenciés

2 770 €	pour les diplômes relevant du 1 ^{er} cycle	Droits nationaux	170 €
3 770 €	pour les diplômes relevant du 2 nd cycle		243 €

2019	: 2.55 %	621 étudiants
-------------	----------	---------------

Stratégie Bienvenue en France

Position de l'établissement pour la rentrée 2020

L'établissement souhaite renouveler, dans le cadre de ses orientations stratégiques visant à maintenir son attractivité et son ouverture internationale, le principe d'une application non différenciée des droits d'inscription au titre de l'année universitaire 2020-2021.

*En vertu de l'article R.719-50 du code de l'éducation, l'établissement est autorisé à exonérer partiellement des droits d'inscription, pour l'année universitaire 2020-2021, **les étudiants en mobilité internationale** mentionnés à l'article 8 de l'arrêté du 19 avril 2019. Le montant annuel des droits d'inscription acquitté par ces usagers pour l'année universitaire 2020-2021 serait identique à celui prévu au tableau 1 annexé à l'arrêté du 19 avril 2019 susvisé, au lieu et place du tableau 2 annexé au même arrêté.*

Conformément à la précédente décision du CA, l'exonération partielle serait reconduite jusqu'à la fin du cycle correspondant au diplôme préparé, incluant redoublements et prolongations de cursus prononcées à des fins pédagogiques.

Ces exonérations s'intègrent dans la limite de 10% des étudiants inscrits, non comprises les personnes mentionnées à l'article R.719-49 du code de l'éducation.

Adoption du calendrier des évaluations de la session 1, des semestres impairs et de la session 2 des semestres pairs et impairs de la Faculté des Sciences Pharmaceutiques 2019-2020

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 28 avril 2020

Délibération 2020/04/CFVU – 25

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;

Vu l'ordonnance n° 2020-347 du 27 mars 2020 adaptant le droit applicable au fonctionnement des établissements publics et des instances collégiales administratives pendant l'état d'urgence sanitaire ;

Vu le décret n° 2020-293 du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire ;

Vu les circonstances exceptionnelles liées aux mesures de confinement ;

Considérant que chaque instance collégiale prévue par l'ordonnance n° 2014-1627 peut adopter ces modalités de fonctionnement pour ses délibérations à distance ;

Vu les statuts de l'université Toulouse III – Paul Sabatier, notamment son article 35

Après en avoir délibéré, les conseillers, adoptent le calendrier des évaluations de la session 1, des semestres impairs et de la session 2, des semestres pairs et impairs de la Faculté des Sciences Pharmaceutiques (documents joints).

Toulouse le 29 avril 2020

Le Président



Jean-Marc BROTO



Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 36

Nombre de voix favorables : 35
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 1
Nombre de votes blancs : 0

MAI 2020									
DFA2 ind	DFA2 inter	DFA2 off	3CC						
V 1	FETE DU TRAVAIL								
S 2									
D 3									
L 4									
M 5									
J 6									
V 7									
S 8	VICTOIRE 1945								
M 9									
D 10									
L 11									
M 12									
J 13									
V 14									
S 15									
D 16									
L 17									
M 18									
J 19									
V 20									
S 21									
M 22									
J 23									
V 24									
S 25									
D 26									
L 27									
M 28									
J 29									
S 30									
D 31									

JUN 2020									
DFA2 ind	DFA2 inter	DFA2 off	3CC						
L 1	LUNDI/PENTECOTE								
M 2									
M 3									
J 4									
V 5									
S 6									
D 7									
L 8									
M 9									
M 10									
J 11									
V 12									
S 13									
D 14									
L 15									
M 16									
M 17									
J 18									
V 19									
S 20									
D 21									
L 22									
M 23									
M 24									
J 25									
V 26									
S 27									
D 28									
L 29									
M 30									
J 31									

JUILLET 2020									
DFA2 ind	DFA2 inter	DFA2 off	3CC						
M 1									
J 2									
V 3									
S 4									
D 5									
L 6									
M 7									
M 8									
J 9									
V 10									
S 11									
D 12									
L 13									
M 14									
M 15									
J 16									
V 17									
S 18									
D 19									
L 20									
M 21									
M 22									
J 23									
V 24									
S 25									
D 26									
L 27									
M 28									
M 29									
J 30									
V 31									

AOÛT 2020									
DFA2 ind	DFA2 inter	DFA2 off	3CC						
S 1									
D 2									
L 3									
M 4									
M 5									
J 6									
V 7									
S 8									
D 9									
L 10									
M 11									
M 12									
J 13									
V 14									
S 15									
D 16									
L 17									
M 18									
M 19									
J 20									
V 21									
S 22									
D 23									
L 24									
M 25									
M 26									
J 27									
V 28									
S 29									
D 30									
L 31									

Vacances scolaires, jours fériés

CALENDRIER PREVISIONNEL UNIVERSITAIRE 2019-2020 DES PARCOURS
Validation par la CFVU du 28/04/2020
(informations données à titre indicatif, mise à jour : 30/04/2020)

MAI 2020							JUN 2020							JUILLET 2020							AOÛT 2020																		
V	1	DFGSP2	DFGSP3	DFASP1			L	1	DFGSP2	DFGSP3	DFASP1						M	1	DFGSP2	DFGSP3	DFASP1								S	1									
S	2	FETE DU TRAVAIL					M	2	LUNDI DE PENTECOTE								J	2	examens S4 sess 2	examens S6 sess 2	EXAMENS S8 session 2									D	2								
D	3						M	3	remise notes S4 et S6		notes S8					V	3															L	3						
L	4						J	4	examens							S	4															M	4						
M	5						V	5	examens							D	5															M	5						
M	6						S	6								L	6															J	6						
J	7						D	7								M	7	STAGE INITIATION PHARMA 4 SEMAINES														V	7						
V	8						L	8								M	8															M	8						
S	9						M	9								J	9															S	9						
D	10						M	10	EXAMENS S3 session 2	EXAMENS S5 session 2	EXAMENS S7 session 2					V	10															L	10						
L	11						J	11								S	11															M	11						
M	12						V	12								D	12															M	12						
M	13						S	13								L	13															J	13						
J	14						D	14	semaine JURY S4	semaine JURY S6	jury S8 hors csp					M	14															V	14						
V	15						L	15								M	15															S	15						
S	16						M	16								J	16															L	16						
D	17						M	17								V	17															M	17						
L	18						J	18								S	18															L	18						
M	19						V	19								D	19															M	19						
M	20						S	20								L	20															J	20						
J	21						D	21								M	21															V	21						
V	22						L	22								M	22															S	22						
S	23						M	23								J	23															D	23						
D	24						M	24								V	24															L	24						
L	25						J	25								S	25															M	25						
M	26						V	26								D	26															M	26						
M	27						S	27								L	27															J	27						
J	28						D	28								M	28															V	28						
V	29						L	29	EXAMENS S4 sess 2	EXAMENS S6 sess 2						M	29															S	29						
S	30						M	30								J	30															D	30						
D	31															V	31															L	31						

Vacances scolaires, jours fériés

PACES concours

CALENDRIER PREVISIONNEL UNIVERSITAIRE 2019-2020 DU TRONC COMMUN
Validation par la CFVU du 28/04/2020
(informations données à titre indicatif)

Adoption du calendrier des évaluations de la session 1, des semestres impairs et de la session 2, des semestres pairs et impairs de la Faculté de Chirurgie Dentaire 2019-2020

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 28 avril 2020

Délibération 2020/04/CFVU – 26

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;

Vu l'ordonnance n° 2020-347 du 27 mars 2020 adaptant le droit applicable au fonctionnement des établissements publics et des instances collégiales administratives pendant l'état d'urgence sanitaire ;

Vu le décret n° 2020-293 du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire ;

Vu les circonstances exceptionnelles liées aux mesures de confinement ;

Considérant que chaque instance collégiale prévue par l'ordonnance n° 2014-1627 peut adopter ces modalités de fonctionnement pour ses délibérations à distance ;

Vu les statuts de l'université Toulouse III – Paul Sabatier, notamment son article 35

Après en avoir délibéré, les conseillers, adoptent le calendrier des évaluations de la session 1, des semestres impairs et de la session 2, des semestres pairs et impairs de la Faculté de Chirurgie Dentaire 2019-2020 (document joint).

Toulouse le 29 avril 2020

Le Président


Jean-Marc BROTO



Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 37

Nombre de voix favorables : 35
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 2
Nombre de votes blancs : 0

6- Calendrier 2nd semestre – 1ere session

Date	Heure	Promo	UE
Mardi 2 juin 2020	9h30 – 10h00	2 ^e année S4	Physiologie générale et oro-faciale
Mardi 2 juin 2020	10h00 – 10h30	3 ^e année – S6	Anthropologie
Mardi 2 juin 2020	10h30 – 11h00	3 ^e année – S6	Médecine générale
<i>Mardi 2 juin 2020</i>	<i>11h00 – 11h15</i>	<i>3^e année – S6</i>	<i>Physiologie de l'occlusion (CC)</i>
Mardi 2 juin 2020	14h00 – 14h30	4 ^e année – S8	Endodontie –traumatologie dentaire
Mardi 2 juin 2020	15h00 – 15h30	4 ^e année – S8	Thérapeutique édentement total
Mercredi 3 juin 2020	9h00 – 9h30	5 ^e année – S10	Patients à besoins spécifiques – Sédation et anesthésie générale
Mercredi 3 juin 2020	9h30 – 10h00	5 ^e année – S10	Bio-médico-chirurgical
Mercredi 3 juin 2020	10h00 – 10h30	5 ^e année – S10	Occlusodontologie – Pathologie et thérapeutique
Mercredi 3 juin 2020	11h00 – 11h30	5 ^e année – S10	Thérapeutique édentement total
Mercredi 3 juin 2020	14h00 – 14h30	5 ^e année – S10	Implantologie
<i>Mercredi 3 juin 2020</i>	<i>14h30 – 15h00</i>	<i>5^e année – S10</i>	<i>Imagerie appliquée (CC)</i>

7- Modifications du calendrier hospitalo-universitaire 2019-2020 :

- Examens CT 2nd semestre – 1ere session : **Lundi 2 et mardi 3 juin 2020**
- Examens CT 1er semestre – 2^e session : **Semaine du 8 juin 2020**
Remise des résultats stage hospitalier 5^e et 6^e années : **vendredi 19 juin 2020**
- **Délibération** 2nd semestre session 1 + 1^{er} semestre session 2 + 6^e année 1^{er} semestre :
Lundi 29 juin 2020
- Publication des résultats : **Mercredi 1er juillet 2020**
- Consultation des copies : **du 6 au 10 juillet 2020**
- 2^e session du 2nd semestre CC + CT : **Semaine du 31 août 2020**
Remise des notes CC et résultats stage hospitalier 5^e et 6^e années : **7 septembre 2020**
- **Délibération** du 2nd semestre session 2 + 6^e année session 2 : **Jeudi 10 septembre 2020**
- Publication des résultats : **vendredi 11 septembre 2020**
- Rentrée universitaire : **lundi 14 septembre 2020**
- Consultation des copies : **du 14 au 18 septembre 2020**

***MODALITÉS DU CONTRÔLE
DES COMPÉTENCES et
CONNAISSANCES
2019-2020***

Avenant du 17/04/2020

MODALITÉS DU CONTRÔLE DES COMPÉTENCES ET CONNAISSANCES 2019-2020 Modifications

Vu le Code de la Santé Publique ;
Vu le Code de l'Éducation et notamment le livre VI ;
Vu le décret 84-932 du 17 octobre 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur ;
Vu le décret 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;
Vu le décret 2002-482 du 8 avril 2002 portant application au système français d'enseignement supérieur de la construction de l'Espace européen de l'enseignement supérieur ;
Vu l'arrêté du 28 octobre 2009 relatif à la première année commune aux études de santé ;
Vu les 3 arrêtés du 21 février 2011 instituant 3 possibilités de « passerelles » de réorientation,
Vu l'arrêté du 22 mars 2011 relatif au régime des études en vue du diplôme de formation générale en sciences odontologiques (DFGSO)
Vu l'arrêté du 8 avril 2013 relatif au régime des études en vue du diplôme d'Etat de docteur en chirurgie dentaire,
Vu les règles générales et modalités de progression pour le cursus LICENCE de l'Université Paul Sabatier, adoptées par le CEVU du 3 juillet 2012 et le CA du 10 septembre 2012.
Vu les règles générales et modalités de progression pour le cursus MASTER de l'Université Paul Sabatier, adoptées par le CEVU du 8 septembre 2011 et le CA du 19 septembre 2011.

Modalités du contrôle des compétences et des connaissances votées en Conseil de Faculté le 23/04/2019 et votées en CFVU le 21/05/2019

1- Principes généraux

1^{er} semestre - 2^e session

Les CT non validés en 1^{ere} session : ils seront repassés en distanciel via SIDES, la semaine à partir du 8 juin 2020. Le calendrier des épreuves sera défini ultérieurement.

Les CC non validés en 1^{ere} session : ils seront neutralisés.

2nd semestre – 1^{ere} session

Les UE validées uniquement en CC : seront validées en CC (mise en place de CC en distanciel pour UE Physiologie occlusion 3^e année et imagerie appliquée 5^e année)

Les UE validées en CC et CT : seront évaluées uniquement en CC. Le CT est neutralisé (à l'exception de l'UE « Thérapeutique édentement total » 4^e – voir plus bas)

Les UE validées uniquement en CT : seront évaluées en distanciel, via SIDES : la semaine à partir du 2 juin 2020 (voir calendrier ci-dessous)

- **2nd semestre – 2e session**

Les CC et les CT non validés en 1ere session seront évalués en présentiel la semaine du 31 août 2020.

Le planning des épreuves sera défini ultérieurement ainsi que le planning des surveillances.

- **Une épreuve test** : aura lieu avec tous les étudiants le jeudi 14 mai de 10h00 à 10h30

2- Contrôle continu

- **3^e année semestre 6 : UE Physiologie de l'occlusion**

Principe voté : le nombre minimum de contrôle continu au sein d'une UE est de deux.

Modification :

Un seul contrôle continu a pu être réalisé au cours du 2nd semestre. Le second contrôle continu sera réalisé en distanciel (5 questions sur la plateforme SIDES).

La moyenne des 2 notes de contrôle continu sera attribuée à l'UE. Si la moyenne des 2 notes est supérieure ou égale à 10/20, le contrôle continu est validé. Il n'y a pas de coefficient attribué à chacune des 2 notes.

- **4e année semestre 8 : UE Inlays**

Principe voté : UE validée en contrôle continu.

Modification :

Les enseignements dans cette UE n'ont pas pu être réalisés en présentiel (ou de façon insuffisante) au cours du 2nd semestre de l'année universitaire 2019-2020.

Cette UE est neutralisée.

- **4e année semestre 8 : UE Thérapeutique édentement total**

Principe voté : UE validée en contrôle continu et contrôle terminal

Modification :

Le contrôle continu de cette UE est neutralisé (faute d'une notation équitable entre tous les étudiants qui n'ont pas pu terminer les travaux pratiques).

Cette UE sera évaluée uniquement en contrôle terminal.

- **5e année semestre 10 : UE Imagerie Appliquée**

Principe voté : le nombre minimum de contrôle continu au sein d'une UE est de deux.

Modification :

Aucun continu n'a pu être réalisé au cours du 2nd semestre. L'UE sera validée en distanciel (15 questions sur la plateforme SIDES) sur les cours réalisés en présentiel.

- **5e année semestre 10 : UE Radioprotection**

Principe voté : L'assiduité aux enseignements de l'UE Radioprotection est obligatoire pour la délivrance de l'attestation.

Modification :

Les enseignements de cette UE (5e année semestre 10) n'ayant pas pu avoir lieu au titre de l'année universitaire 2019-2020, ils seront dispensés et évalués l'année suivante, soit en 2020-2021 aux étudiants de 6e année.

3- Contrôle terminal

2^e année semestre 4 : UE Cariologie
4^e année semestre 8 : UE Médecine orale
4^e année semestre 8 : UE Implantologie
5^e année semestre 10 : UE Réhabilitation complexe

Modification :

Les enseignements dans ces UE n'ont pas pu être réalisés en présentiel (ou de façon insuffisante) au cours du 2nd semestre de l'année universitaire 2019-2020. Ces UE étant validées uniquement en contrôle terminal, sont neutralisées.

4- Examen du CSCT

Principe voté :

Le CSCT est évalué par une épreuve clinique orale (ECOS) et par la validation des stages cliniques de 4^e et 5^e années en service d'odontologie

Modification :

Les épreuves orales ne pourront avoir lieu et seront remplacées par une épreuve d'une heure en distanciel. L'épreuve aura lieu le 10 juin 2020 de 9h à 10h via la plateforme SIDES. Un test de connexion aura lieu le 12 mai 2020 à 10h00.

Le candidat est déclaré admis au CSCT après validation de l'épreuve en distanciel ET de la validation des stages cliniques.

5- Les soutenances de thèse

Elles pourront avoir lieu à partir du 31 août 2020, selon un calendrier précis et défini ultérieurement, qui respectera l'ordre de passage prévu initialement.

**Adoption du calendrier des évaluations de la session 1
des semestres impairs et de la session 2 des semestres
pairs et impairs de la F2SMH 2019-2020**

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 28 avril 2020

Délibération 2020/04/CFVU – 27

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;

Vu l'ordonnance n° 2020-347 du 27 mars 2020 adaptant le droit applicable au fonctionnement des établissements publics et des instances collégiales administratives pendant l'état d'urgence sanitaire ;

Vu le décret n° 2020-293 du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire ;

Vu les circonstances exceptionnelles liées aux mesures de confinement ;

Considérant que chaque instance collégiale prévue par l'ordonnance n° 2014-1627 peut adopter ces modalités de fonctionnement pour ses délibérations à distance ;

Vu les statuts de l'université Toulouse III – Paul Sabatier, notamment son article 35

Après en avoir délibéré, les conseillers, adoptent le calendrier des évaluations de la session 1 des semestres impairs et de la session 2 des semestres pairs et impairs de la F2SMH 2019-2020 (document joint).

Toulouse le 29 avril 2020

Le Président

Jean-Marc BROTO



Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 37

Nombre de voix favorables : 35
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 2
Nombre de votes blancs : 0

Calendrier des examens F2SMH

	Lundi	Vendredi	L1	L2			L3			DEUST		LP MF
			APAS	EM	ES	MS	APAS	EM	ES	MS	Deust 1	Deust 2
21	18-mai	21-mai Jeu 21/05 22-mai										
22	25-mai	29-mai	Fin CC déjà prévus. Test connection Moodle									
23	01-juin	05-juin	Début Lundi 25/05 Examens Session 1 S2 Retour des notes Vendredi 4									
24	08-juin	12-juin	Consultation des copies par mail- Jeudi Jury									
25	15-juin	19-juin	Jeudi - vendredi : 2e chance									
26	22-juin	26-juin	2e chance									
27	29-juin	03-juil	2e chance									
28	06-juil	10-juil	Retour des notes Vendredi 3									
29	13-juil	17-juil	Consultation de copies par mail- Juries Session 2 - Publication des résultats									

24 Août 28 Août

Rattrapages pour les empêchés si pas de présentiels en salles info possible en Juin
Juries session spéciale précédente

**Adoption du calendrier des évaluations de la session 1
des semestres impairs et de la session 2 des semestres
pairs et impairs des L1, L2, L3 et M1 2019-2020 de la FSI**

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 28 avril 2020

Délibération 2020/04/CFVU – 28

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;

Vu l'ordonnance n° 2020-347 du 27 mars 2020 adaptant le droit applicable au fonctionnement des établissements publics et des instances collégiales administratives pendant l'état d'urgence sanitaire ;

Vu le décret n° 2020-293 du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire ;

Vu les circonstances exceptionnelles liées aux mesures de confinement ;

Considérant que chaque instance collégiale prévue par l'ordonnance n° 2014-1627 peut adopter ces modalités de fonctionnement pour ses délibérations à distance ;

Vu les statuts de l'université Toulouse III – Paul Sabatier, notamment son article 35

Après en avoir délibéré, les conseillers, adoptent le calendrier des évaluations de la session 1, des semestres impairs et de la session 2, des semestres pairs et impairs des L1, L2, L3 et M1 2019/2020 de la FSI (document joint).

Toulouse le 29 avril 2020

Le Président

Jean-Marc BROTO



Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 36

Nombre de voix favorables : 36
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0
Nombre de votes blancs : 0

CALENDRIER 2019-2020

semaine calendaire	Du	Au	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	
17	20-avr	24-avr	12	13	13	13	13	
18	27-avr	01-mai	13	Examens S pair - session initiale				01-mai
19	04-mai	08-mai						08-mai
20	11-mai	15-mai						
21	18-mai	22-mai					Ascension	PONT
22	25-mai	29-mai						
23	01-juin	05-juin	Pentecôte	Fin jurys/ Proclamation résultats				
24	08-juin	12-juin						
25	15-juin	19-juin						
26	22-juin	26-juin	Examens session de rattrapage					
27	29-juin	03-juil						
28	06-juil	10-juil						
29	13-juil	17-juil	Fête Nat.				Fin jurys session 1 Proclamation résultats	
30	20-juil	24-juil						
CONGES D'ÉTÉ								
35	24-août	28-août	Prê- rentrée					
36	31-août	04-sept	Prê- rentrée (possibilité CM à partir du L2)					
37	07-sept	11-sept	1	1	1	1	1	
38	14-sept	18-sept	2	2	2	2	2	
39	21-sept	25-sept	3	3	3	3	3	
40	28-sept	02-oct	4	4	4	4	4	
41	05-oct	09-oct	5	5	5	5	5	
42	12-oct	16-oct	6	6	6	6	6	
43	19-oct	23-oct	7	7	7	7	7	
44	26-oct	30-oct	Vacances					

PROPOSITION MODIFICATIVE DU CALENDRIER 2019-2020

semaine calendaire	Du	Au	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	
17	20-avr	24-avr	12	13	13	13	13	
18	27-avr	01-mai	13					01-mai
19	04-mai	08-mai						08-mai
20	11-mai	15-mai						
21	18-mai	22-mai					Ascension	PONT
22	25-mai	29-mai						
23	01-juin	05-juin	Pentecôte	session 1 S pair en distanciel				
24	08-juin	12-juin						
25	15-juin	19-juin						
26	22-juin	26-juin	session 2 S impair en distanciel					
27	29-juin	03-juil	session 1 bis pair S "étudiants" empêchés en distanciel/présentiel					
28	06-juil	10-juil						
29	13-juil	17-juil	Fête Nat.				Fin jurys session 1 Proclamation résultats	
30	20-juil	24-juil						
CONGES D'ÉTÉ								
35	24-août	28-août	session 2 S pair en distanciel et/ou présentiel					
36	31-août	04-sept	Prê- rentrée (possibilité CM à partir du L2)					
37	07-sept	11-sept	1	1	1	Fin jurys session 2 Proclamation résultats		
38	14-sept	18-sept	2	2	2	2	2	
39	21-sept	25-sept	3	3	3	3	3	
40	28-sept	02-oct	4	4	4	4	4	
41	05-oct	09-oct	5	5	5	5	5	
42	12-oct	16-oct	6	6	6	6	6	
43	19-oct	23-oct	7	7	7	7	7	
44	26-oct	30-oct	Vacances					

Adoption du calendrier des évaluations de la session 1 des semestres impairs et de la session 2 des semestres pairs et impairs de la Faculté de Médecine Rangueil, pour la 5ème année de Maïeutique, les Cours paramédicaux et le DFGSM2 2019-2020

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 28 avril 2020

Délibération 2020/04/CFVU – 29

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;

Vu l'ordonnance n° 2020-347 du 27 mars 2020 adaptant le droit applicable au fonctionnement des établissements publics et des instances collégiales administratives pendant l'état d'urgence sanitaire ;

Vu le décret n° 2020-293 du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire ;

Vu les circonstances exceptionnelles liées aux mesures de confinement ;

Considérant que chaque instance collégiale prévue par l'ordonnance n° 2014-1627 peut adopter ces modalités de fonctionnement pour ses délibérations à distance ;

Vu les statuts de l'université Toulouse III – Paul Sabatier, notamment son article 35

Après en avoir délibéré, les conseillers, adoptent le calendrier des évaluations de la session 1 des semestres impairs et de la session 2 des semestres pairs et impairs de la Faculté de Médecine Rangueil, pour la 5ème année de Maïeutique, les Cours paramédicaux et le DFGSM2 2019-2020 (documents joints).

Toulouse le 29 avril 2020

Le Président

Jean-Marc BROTO



Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 36

Nombre de voix favorables : 36
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0
Nombre de votes blancs : 0

SEMESTRE 4 - ENSEIGNEMENT THEORIQUE DFGSMa2									
UE	INTITULE	NOTATION	DISCIPLINE	MCC Actuelles		COMMENTAIRES	DATES ARRET DES COURS = /NBRE DE COURS MANQUANTS	PROPOSITION NOUVELLES MCC	
				EPREUVE	DUREE			EPREUVE	DUREE
UE 3 APPAREIL CARDIO RESPIRATOIRE		/15	Cardiologie	2QRC	30 mn		4h réalisées /10 h (6h manquantes = supports donnés)	pas de changement	
		/15	Respiratoire	1 QRC et 1 CC	30 mn			pas de changement	
UE 8 GENETIQUE MEDICALE		/20	Génétique médicale	3QR	60 mn		8h réalisées / 20h (12h supports donnés)	1 QR + 5 QROC	60 mn
UE 9 HORMONOLOGIE REPRODUCTION		/15	Hormonologie	2QRC	30 mn		cours entièrement réalisés	pas de changement	
		/15	Reproduction	2QRC	30 mn			pas de changement	
UE 10 REINS VOIES URINAIRES		/10	Urologie	5 à 10 QCM et schéma annoté	30 mn		10h30 réalisées /12h30 (2h supports donnés)	pas de changement	
		/10	Néphrologie	Problème 5 à 10 QROC	30 mn			pas de changement	
UE 11 SYSTÈME DIGESTIF LOCOMOTEUR NEUROSENSORIEL DERMATOLOGIQUE		/15	Digestif	2QRC	30 mn		6h cours/9 h (2h supports donnés) +3hApp	pas de changement	
		/15	Neurosensuel	2QRC	30 mn			pas de changement	
UE 6 SANTE SOCIETE HUMANITE		/30	Psychologie	3QR	60MIN		6h cours/14h (8h supports donnés)	pas de changement	
		/10	Ethique	2QRC	30MIN			pas de changement	
UE 14 PHARMACOLOGIE		/20	Pharmacologie Appliquée	2QRC	30 mn		7h30cours/13h 30 (6hsupports donnés)	pas de changement	
		/10		Exposé oral	10 mn			pas de changement	
UE 15 Anglais		/10	Anglais médical et scientifique	QDC et schémas annotés	30 mn		aucun cours réalisé en présentiel	ANNULATION EPREUVE	
								ANNULATION EPREUVE	

SEMESTRE 3 ET 4 ENSEIGNEMENT CLINIQUE DFGSMa2									
UE	INTITULE	NOTATION	DISCIPLINE	MCC Actuelles		COMMENTAIRES	Période ?	PROPOSITION NOUVELLES MCC	
				EPREUVE	DUREE			EPREUVE/ Période	DUREE
UE 16 GESTES TECHNIQUES ET DEMARCHE CLINIQUE		/30	Apprentissages gestes techniques	Gestes en simulation	30 mn	effectué	durant le stage n° 3, prévu du 1 au 21/06	pas de changement	
		/30	Démarche clinique *1	Contrôle connaissances cliniques	2H			pas de changement	
		/30	Stage clinique *1	Validation du stage	3 semaines			pas de changement	
UE 17 STAGES CLINIQUES		/30	Stage clinique *2	Validation du stage	3 semaines	validé au 2/3	02/03 au 22/03 (arrêt le 17/03)	appliquer la note initialement prévue / 30	
		/30	Stage clinique *3	Validation du stage	3 semaines			pas de changement	
								01/06 au 21/06 (en fonction de l'accessibilité des services)	

SEMESTRE 10 ENSEIGNEMENT THEORIQUE DFASMa2

UE	INTITULE	NOTATION	DISCIPLINE	MCC Actuelles		COMMENTAIRES	DATES ARRÊT DES COURS /NOMBRE DE COURS MANQUANTS	PROPOSITION NOUVELLES MCC		support/ forme
				EPREUVE	DUREE			EPREUVE	DUREE	
UE 1 (b) OBSTETRIQUE-MANUEUTIQUE	Sémiologie et démarche clinique	/20		ZCC	30 mn	aucun enseignement en présentiel		ANNULATION DE L'EPREUVE		
		/20	DPN et médecine fœtale	1CC ET 1QDC	30 mn	7 heures réalisées 40 %	13/03/2020 11 heures NF	1CC + 1 QDC ou 2 QDC	30 mn	
		/20	A.M.P	2CC OU 2QDC	30 mn	12,5 heures réalisées 60 %	13/03/2020 11 heures NF	2 QDC	30 mn	
		/20	Sexologie	1 à 2CC	30 mn	6 heures réalisées 40 %	13/03/2020 8 heures NF	2 QDC	30 mn	
UE 7 SANTE PUBLIQUE ET ECONOMIE DE LA SANTE	Santé publique et économie de la santé	/20		Z/3 QDC, ou 4/10 QDC, ou 10 QCM, ou 1/2 QR	60 mn	7 heures réalisées 23 %	13/03/2020 23 heures NF	ZQDC	30 mn	
		/15	Ethique	Travail collectif devant lieu à un exposé oral	60mn	1 sujet domes et groupes constitués	exposé oral prévu fin avril non envisageable	délibération sur travail écrit (décision actée par jurys)	même note	rapport écrit transmis par mail / jury; video
UE 8 MEMOIRE	Droit et Management	/30		5 QDC	60 mn	10,5 heures réalisées 40 %	13/03/2020 15 heures NF	2QDC	30 mn	
		/30	Réalisation d'un mémoire	Support écrit et Soutenance	---	mémoires rendus 31 mars	soutenances prévues en mai à reprogrammer	pas de changement		oral / jury; video
UE 9 DEMARCHE CLINIQUE	Certificat de synthèse clinique et thérapeutique note finale du CSCT sur 20 (ou ramené à 60)	/40		EPREUVE CLINIQUE	120 mn	épreuves prévues semaines 22 et 23	non envisageables	ANNULATION DE L'EPREUVE		
		/20		EPREUVE ORALE	20 mn	oral prévu le jeudi 14 mai	à reprogrammer	pas de changement		oral / jury; video
		/20	Anglais médical et scientifique	production d'un abstract	note / 10	validation effectuée en 2018-2019 ==> UE Validée avec note sur 10 (ou ramenée à 20)				
				épreuve orale	note / 10	validation en DFASMa 2	AUCUN COURS EN PRESENTIEL	ANNULATION DE L'EPREUVE		

SEMESTRE 9 ET 10 ENSEIGNEMENT CLINIQUE DFASMa2

UE	INTITULE	NOTATION	DISCIPLINE	MCC Actuelles		COMMENTAIRES	Période	PROPOSITION NOUVELLES MCC	
				EPREUVE	DUREE			EPREUVE / Période	DUREE
UE 10 PARCOURS CLINIQUE INTEGRE ET PERSONNALISE		/30	Démarche clinique	Contrôle connaissances cliniques		effectué		pas de changement	
		/30	Stage périnatal	validation stage				pas de changement	
		/30	Stage périnatal	validation stage				pas de changement	
		/30	Stage périnatal	validation stage				pas de changement	
		/30	Stage postnatal	validation stage				pas de changement	
		/30	Stage santé génésique	validation stage				pas de changement	
		/30	Stage santé génésique	validation stage				pas de changement	
/30	Stage projet professionnel	validation stage		21 semaines de stage pré-professionnel validées	Parcours clinique intégrés : du 16/09 au 23/02		neutralisation du stage		
/30	Stage optionnel	validation stage		suppression car non réalisables	Parcours clinique professionnels de 2e chacun du 18/05 au 14/06/20		neutralisation du stage		

**Adoption des MCC adaptées de la Faculté de
Médecine de Rangueil du DFGSM2 2019-2020**

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 28 avril 2020

Délibération 2020/04/CFVU – 30

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;

Vu l'ordonnance n° 2020-347 du 27 mars 2020 adaptant le droit applicable au fonctionnement des établissements publics et des instances collégiales administratives pendant l'état d'urgence sanitaire ;

Vu le décret n° 2020-293 du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire ;

Vu les circonstances exceptionnelles liées aux mesures de confinement ;

Considérant que chaque instance collégiale prévue par l'ordonnance n° 2014-1627 peut adopter ces modalités de fonctionnement pour ses délibérations à distance ;

Vu les statuts de l'université Toulouse III – Paul Sabatier, notamment son article 35

Après en avoir délibéré, les conseillers, adoptent les Modalités de Contrôle des Connaissances adaptées de la Faculté de Médecine de Rangueil du DFGSM2 2019-2020 (document joint).

Toulouse le 29 avril 2020

Le Président

Jean-Marc BROTO



Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 34

Nombre de voix favorables : 32
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 1
Ne prennent pas part au vote : 1
Nombre de votes blancs : 0

SEMESTRE 4 – DFGSM2

contrôle continu

UE	Institué	Notation	Discipline	MCC actuelles		commentaires	Date arrêt des cours / Nbre cours manquants	Proposition nouvelles MCC			réponses reçues	
				épreuve	durée			épreuve	durée	Support / forme		
ANGLAIS S4		/30	Anglais	examen écrit (papier) /15	1h30		3x2h de cours : MOODLE et mail aux étudiants 2 sujets d'entraînement à l'examen écrit sur MOODLE	écrit	2h	MOODLE	ok Mme Baduel	
BASES MOLECULAIRES ET CELLULAIRES DES PATHOLOGIES S4		/30	Biochimie	18 à 25 questions comprenant 15 à 18 QCM et 1 à 3 DP (tablette)	40 min		2x2h de CM sur MOODLE 2x2h d'ED à venir sur MOODLE ED non présentiel à venir sur MOODLE	pas de modif de MCC			ok pas de changement M. Levide	
BASES MOLECULAIRES, CELLULAIRES ET TISSULAIRES DES TRAITEMENTS MEDICAMENTEUX S4		/20	Pharmacologie	10 à 12 QCM sous forme de QI ou DP (tablette) /8 cas clinique avec QR ou QDC (papier) /8 Oral /4	15 min 30 min 15min/étudiant		2x2h de CM sur MOODLE à dates prévues sur EDT 2x2h d'ED sur MOODLE à dates prévues sur EDT	pas de modif pour l'épreuve tablette (15 min) cas clinique sous la forme d'un DP sur tablette (10 à 15 questions)		30 min 5 min	1 épreuve de 50 mn SIDES	ok pas de changement M. Senard
SANTÉ, SOCIÉTÉ, HUMANITÉ		/30	SSH	QI 30 QRM (tablette)	40 min		CM d'avant et quelques CM manquants sur MOODLE (2 CM encore à venir)	15 QCM	20 mn	SIDES	ok M. Moliner	
TISSU SANGUIN ET SYSTEME IMMUNITAIRE, BASES GENERALES		/30	Histologie /6	5 QRM (tablette) /4 CC en ED /2	10 min	notes de CC reçues	CM ok ED ok	pas de modif de MCC			ok M. De laresse	
			Immunologie /14	20 QRM (tablette)	30 min		CM (2h) sur MOODLE à dates prévues sur EDT Annulation des ED (2x2h)	pas de modif de MCC			SIDES	
			Hématologie /10	10 QRM (tablette)	15 min		CM (2x2h) sur MOODLE à dates prévues sur EDT	neutralisation			SIDES	
GENETIQUE		/30	Génétique médicale	15 QI (QRM/QR/QDC) + 3 DP (4 à 6 questions chacun) (tablette)	1h	examen commun avec le DFGSM3	3x2h de CM sur MOODLE 2h d'ED sur SIDES	pas de modif de MCC			SIDES	
APPAREIL DIGESTIF		/50	Anatomie /15	20 QRM et/ou QROC (tablette)	30 min		CM et ED ok	pas de modif de MCC			SIDES	
			Physiologie /15	1 à 4 QDC et 1 carte conceptuelle (le papier) /10	45 min			pas de modif de MCC			MOODLE	ok M. Taix
				CC : 10 QCM type QCM (avant chaque TD, soit 30 QCM en tout) sur SIDES online (pas tablette) /5				CM ok 2h d'ED manquants : éléments clés sur MOODLE	pas de modif de MCC			
			Sémiologie /20	20 QRM (tablette)	30 min		5x2h de CM manquants : 2x2h transmis par mail aux référents ou à venir et 2x3h à venir	10 QRM	15 min	SIDES		
			Histologie /10	8 QI de type QRM (tablette) /8 CC en ED /2	15 min		CM ok ED ok	pas de modif de MCC			SIDES	
APPAREIL LOCOMOTEUR		/50	Anatomie /15	20 QRM et/ou QROC (tablette)	30 min		2h de TP manquants	pas de modif de MCC			SIDES	ok M. Rongères
			Physiologie /10	QI : 10 QRM (tablette)	20 min		CM ok 3x2h d'ED accessibles via un lien drivecloud + tableau excel pour poser des questions transmises par mail aux référents	neutralisation			SIDES	ok Mme Ruyssen-Wirand
			Sémiologie /20	QI : 10 QRM rhumatologie et 10 QRM orthopédie-traumatologie (tablette)	40 min		CM et ED ok	20 QRM	30 mn	SIDES		ok Mme Ruyssen-Wirand
			Sémiologie radiologique /5	QI : 5 QRM (tablette)	10 min		2h de CM : transmis par mail aux référents	neutralisation			SIDES	
REVETEMENT CUTANE		/20	Revêtement cutané	20 QRM pouvant comporter des images (tablette)	45 min		CM transmis par mail aux référents de promo	pas de modif de MCC			SIDES	ok pas de changement M. Meyer

STAGES			
DURÉE	VALIDATION	COMMENTAIRES	Nouvelles modalités
3 semaines août/sept 2019	validation sur présentiel	session 1 et 2 passées - l'ont tous validé sauf un	
1 semaine janvier 2020	validation sur présentiel et note d'implication /10 par semaine	ne l'ont pas tous validé (2 étudiants), session 2 prévue entre les examens de session 1 du S4 et la session 2	
2 semaines mai 2020 (du 18 au 29 ma)			neutralisés (CR CF du 23/04)

UE COMPETENCES CLINIQUES /40				
DISCIPLINES	DURÉE	NOTATION	COMMENTAIRES	Nouvelles modalités
initiation à la relation médecin-patient	2x2h30 (ED)	Présence /A	fait, en attente des émargements des ED du 14/11/2019 et du 15/11/2019 (émargements des autres postes reçus) de la part du Pr BEYNE-RAUZY	
		Travail personnel /B	fait, en attente de notes de la part du Pr BEYNE-RAUZY	
écrit de stage à travers le stage de maîtrise clinique	rendu sur Moodle au plus tard le 22/05/2020 (CR CP)	/5	en cours Pour info : le Pr BEYNE-RAUZY a indiqué aux étudiants que compte tenu des événements actuels, ils peuvent réaliser l'écrit sur l'une de leurs expériences passées ou sur ce que nous vivons actuellement	Session 2 : non prévue dans MCC mais mail de Mme Beyne-Rauzy ; uniquement examen clinique en stage
Examen clinique en simulation	2h (ED)	Présence /B	fait, tous les émargements reçus	
Examen clinique en stage	10/20 min pendant le SVC	Evaluation supervisée par grilles standardisées /20		neutralisé (CR CF du 23/04)

ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS							
DISCIPLINES	SESSION 1		Proposition de nouvelles MCC		SESSION 2		Infos
	EPREUVE	NOTATION	modalités	support	EPREUVE	NOTATION	
Anglais /20 Mme ASSIER et Mme CLARK	1 oral (dialogue en interaction) 20 min/gpe	/10	annulation de Foral		annulation oral		13 séances de 3h prévues 8 séances sur 13 réalisées d'après le planning
	1 écrit (lettre de motivation) 1h30	/10	écrit (autour de 200 mots minimum sans limite supérieure) sous la forme de leur choix (lettre, essai, dialogue, pourquoi pas 30 ou poème, etc...) partir des thèmes abordés en cours avec 1 question/jeu (= sujet libre)	MOODLE	idem session 1 : un essai de 200 mots en 1h30	/20	
UE médicale Pr TACK : initiation à la pédagogie en santé pour les étudiants en médecine /50	CC (5 séances à 2 points) : carte conceptuelle	/10	CR CP : entraînements disponibles sur moodle		note de CC conservée si effectuée ?	/10	5 séances de 3h prévues 3 séances sur 5 effectuées d'après le planning
	Sommaire de 2h en 2 parties : résolution de problèmes pédagogiques (25 points) - résumé (15 points)	/40	l'épreuve aura lieu via internet dans les mêmes modalités	MOODLE	même épreuve qu'en session 1	/40	

Adoption des MCC adaptées de la 5ème année
de Maïeutique 2019-2020

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 28 avril 2020

Délibération 2020/04/CFVU – 31

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;

Vu l'ordonnance n° 2020-347 du 27 mars 2020 adaptant le droit applicable au fonctionnement des établissements publics et des instances collégiales administratives pendant l'état d'urgence sanitaire ;

Vu le décret n° 2020-293 du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire ;

Vu les circonstances exceptionnelles liées aux mesures de confinement ;

Considérant que chaque instance collégiale prévue par l'ordonnance n° 2014-1627 peut adopter ces modalités de fonctionnement pour ses délibérations à distance ;

Vu les statuts de l'université Toulouse III – Paul Sabatier, notamment son article 35

Après en avoir délibéré, les conseillers, adoptent les Modalités de Contrôle des Connaissances adaptées de la 5ème année de Maïeutique 2019-2020 (document joint).

Toulouse le 29 avril 2020

Le Président



Jean-Marc BROTO



Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 33

Nombre de voix favorables : 32
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 1
Ne prennent pas part au vote : 0
Nombre de votes blancs : 0

SEMESTRE 4 - ENSEIGNEMENT THEORIQUE DFGSMa2

UE		NOTATION	DISCIPLINE	MCC Actuelles		COMMENTAIRES	DATES ARRET DES COURS = /NBRE DE COURS MANQUANTS	PROPOSITION NOUVELLES MCC	
				EPREUVE	DUREE			EPREUVE	DUREE
UE 3 APPAREIL CARDIO RESPIRATOIRE	/15	Cardiologie	2QRC	30 mn	4 semaines d'enseignement réalisées depuis le 6/01 sur les 11 semaines programmées jusqu'au 24/05/2020	4h réalisées /10 h (6h manquantes = supports donnés)	pas de changement		
	/15	Respiratoire	1. QRC et 1. CC	30 mn		7h réalisées / 9h (2h supports donnés)	pas de changement		
UE 8 GENETIQUE MEDICALE	/20	Génétiq <u>ue</u> médicale	3QR	60 mn		8h réalisées / 20h (12h supports donnés)	1 QR + 5 QROC	60 mn	
UE 9 HORMONOLOGIE REPRODUCTION	/15	Hormonologie	2QRC	30 mn		cours entièrement réalisés	pas de changement		
	/15	Reproduction	2QRC	30 mn		10h30 réalisées /12h30 (2h supports donnés)	pas de changement		
UE 10 REINS VOIES URINAIRES	/10	Urologie	5 à 10 QCM et schéma annoté	30 mn		cours entièrement réalisés	pas de changement		
	/10	Néphrologie	Problème 5 à 10 QROC	30 mn		6h cours/9 h (2h supports donnés) +3hApp	pas de changement		
UE 11 SYSTÈME DIGESTIF LOCOMOTEUR NEUROSENSORIEL DERMATOLOGIQUE	/15	Digestif	2QRC	30 mn		6h cours/14h (8h supports donnés)	pas de changement		
	/15	Neurosensuel	2QRC	30 mn		7h30cours/13h 30 (6hsupports donnés)	pas de changement		
	/30	Psychologie	3QR	60MIN		aucun cours réalisé en présentiel 7h30cours/5h30 support	ANNULATION EPREUVE 1QROC + 2 QCM	20 mn	
UE 6 SANTE SOCIETE HUMANITE	/10	Ethique	2QRC	30MIN	16h cours/12h support	2 QR	40 mn		
	/20	Pharmacologie Appliquée	2QRC	30 mn	7h cours /6h ED support	pas de changement			
UE 14 PHARMACOLOGIE	/10	Anglais médical et scientifique	Exposé oral	10 mn	9h cours/4h30 support	pas de changement			
	/10		QDC et schémas annotés	30 mn	aucun cours réalisé en présentiel	ANNULATION EPREUVE			

SEMESTRE 3 ET 4 ENSEIGNEMENT CLINIQUE DFGSMa2

UE		NOTATION	DISCIPLINE	MCC Actuelles		COMMENTAIRES	Période ?	PROPOSITION NOUVELLES MCC	
				EPREUVE	DUREE			EPREUVE/ Période	DUREE
UE 16 GESTES TECHNIQUES ET DEMARCHE CLINIQUE	/30	Apprentissages gestes techniques	Gestes en simulation	30 mn	effectué	durant le stage n° 3 prévu du 1 au 21/06 20/01 au 09/02	pas de changement		
	/30	Démarche clinique *1	Contrôle connaissances cliniques	2H	en cours (1/3 effectué)				
	/30	Stage clinique *1	Validation du stage	3 semaines	effectué				
UE 17 STAGES CLINIQUES	/30	Stage clinique *2	Validation du stage	3 semaines	validé au 2/3	02/03 au 22/03 (arrêt le 17/03)	appliquer la note initialement prévue / 30		
	/30	Stage clinique *3	Validation du stage	3 semaines	à faire*	01/06 au 21/06 (en fonction de l'accessibilité des services)	pas de changement		

SEMESTRE 10 ENSEIGNEMENT THEORIQUE DFASMa2

UE	NOTATION	DISCIPLINE	MCC Actuelles		COMMENTAIRES	DATES ARRÊT DES COURS /NBR DE COURS MANQUANTS	PROPOSITION NOUVELLES MCC		support/ forme
			EPREUVE	DUREE			EPREUVE	DUREE	
UE 1 (b) OBSTETRIQUE- MAIEUTIQUE	/20	Sémiologie et démarche clinique	ZCC	30 mn	aucun enseignement en présentiel		ANNULATION DE L'EPREUVE		
	/20	DPN et médecine fœtale	1CC ET 1QDC	30 mn	7 heures réalisées 40 %	13/03/2020 11 heures NF	1CC + 1 QDC ou 2 QDC	30 mn	
	/20	A.M.P	2CC OU 2QDC	30 mn	12,5 heures réalisées 60 %	13/03/2020 11 heures NF	2 QDC	30 mn	
	/20	Sexologie	1 à 2CC	30 mn	6 heures réalisées 40 %	13/03/2020 8 heures NF	2 QDC	30 mn	
UE 7 SANTE PUBLIQUE ET ECONOMIE DE LA SANTE	/20	Santé publique et économie de la santé	2/3 QDC, ou 4/10 QDC, ou 10 CCIV, ou 1/2 QR	60 mn	7 heures réalisées 23 %	13/03/2020 23 heures NF	2QDC	30 mn	
	/15	Ethique	Travail collectif dominant lieu à un exposé oral	60mn	10.5 heures réalisées 40 %	13/03/2020 15 heures NF	2QDC	30 mn	rapport écrit transmis par mail / jury: vidéo
UE 5 (a) SHS -DROIT- MANAGEMENT	/30	Droit et Management	5 QDC	60 mn	10.5 heures réalisées 40 %	13/03/2020 15 heures NF	2QDC	30 mn	rapport écrit transmis par mail / jury: vidéo
	/30	Réalisation d'un mémoire	Support écrit et Soutenance	---	mémoires rendus 31 mars	soutenances prévues en mai à reprogrammer	pas de changement		oral / jury; vidéo
CERTIFICAT DE SYNTHESE CLINIQUE ET THERAPEUTIQUE note finale du CSCT sur 20 (ou ramenné à 60)	/40	Certificat de synthèse clinique et thérapeutique	EPREUVE CLINIQUE	120 mn	épreuves prévues semaines 22 et 23	non envisageables	ANNULATION DE L'EPREUVE		
	/20		EPREUVE ORALE	20 mn	oral prévu le jeudi 14 mai	à reprogrammer	pas de changement		oral / jury; vidéo
UE opt obligatoire	/20	Anglais médical et scientifique	production d'un abstract	note / 10	validation effectuée en 2018-2019 => UE Validée avec note sur 10 (ou ramenné à 20)		ANNULATION DE L'EPREUVE		
			épreuve orale	note / 10	validation en DFASMa 2	AUCUN COURS EN PRESENTIEL			

SEMESTRE 9 ET 10 ENSEIGNEMENT CLINIQUE DFASMa2

UE	NOTATION	DISCIPLINE	MCC Actuelles		COMMENTAIRES	Période	PROPOSITION NOUVELLES MCC	
			EPREUVE	DUREE			EPREUVE / Période	DUREE
UE 9 DEMARCHE CLINIQUE	/30	Démarche clinique	Contrôle connaissances cliniques		effectué		pas de changement	
	/30	Stage périnatal	validation stage				pas de changement	
	/30	Stage périnatal	validation stage		Parcours clinique intégrés :		pas de changement	
	/30	Stage périnatal	validation stage	21 semaines de stage pré- professionnel validées	du 16/09 au 23/02		pas de changement	
	/30	Stage postnatal	validation stage				pas de changement	
	/30	Stage santé génésique	validation stage				pas de changement	
	/30	Stage santé génésique	validation stage				pas de changement	
UE 10 PARCOURS CLINIQUE INTEGRE ET PERSONNALISE	/30	Stage projet professionnel	validation stage		Parcours clinique professionnels à choix optionnels de 2: chacun du -18/05 au 14/06/20		neutralisation du stage	
	/30	Stage optionnel	validation stage		suppression car non réalisables		neutralisation du stage	

Adoption des MCC adaptées de la F2SMH 2019-2020

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 28 avril 2020

Délibération 2020/04/CFVU – 32

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;

Vu l'ordonnance n° 2020-347 du 27 mars 2020 adaptant le droit applicable au fonctionnement des établissements publics et des instances collégiales administratives pendant l'état d'urgence sanitaire ;

Vu le décret n° 2020-293 du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire ;

Vu les circonstances exceptionnelles liées aux mesures de confinement ;

Considérant que chaque instance collégiale prévue par l'ordonnance n° 2014-1627 peut adopter ces modalités de fonctionnement pour ses délibérations à distance ;

Vu les statuts de l'université Toulouse III – Paul Sabatier, notamment son article 35

Après en avoir délibéré, les conseillers, adoptent les Modalités de Contrôle des Connaissances adaptées de la F2SMH 2019-2020 (document joint).

Toulouse le 29 avril 2020

Le Président

Jean-Marc BROTO



Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 33

Nombre de voix favorables : 29
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 4
Nombre de votes blancs : 0

UE	Matières	MODIFICATION	Contenus d'évaluation (oral, etc.) et/ou pour sciences	Session 1			Session 2										
				Modalités d'évaluation (oral, etc.) et/ou pour sciences	Date/Max des points à envoyer l'enseignant	Examen à programmer dans le calendrier des ABL/Moodle à organiser dans le calendrier	Report CC ?	CT	Durée CT	Examen à programmer dans le calendrier des examens par la scolarité en distanciel via Moodle/ODIPRON	MCC Initiales		2e Session				
													CC	CT	CC	CT	
ACCÉDER LE DIRECTEUR D'EXPLOITATION	marketing	Non	50% CC (délié fait) et 50% CCTP	Etude de cas pratique 2h, 2h, dispo 48h	Examen à programmer dans le calendrier des ABL/Moodle à organiser dans le calendrier	25%	75%			100%							75%
ANALYSER LE FONCTIONNEMENT ANATOMOPHYSIOLOGIQUE	cadre légal (Stéphane Rapha) anatomie niveau 2 biologie apprentissage moteur	100% CCTP 100% CCTP 100% CCTP	50% CC (délié fait) et 50% CCTP	Etude de cas pratique 2h, 2h, dispo 48h Etude de cas pratique 1h, dispo 48h	Examen à programmer dans le calendrier des ABL/Moodle à organiser dans le calendrier	25%	75%			50%							75%
MATRIISER ET ENSEIGNER LES METHODES ET LES COMPETENCES PROFESSIONNELLES COMMUNIQUER EN SITUATION PROFESSIONNELLE SENSIBILISER DANS LE SECTEUR PROFESSIONNEL	metho. et techn. sécurité, prévention, anglais pratique des langues vivantes - anglais méthodes de la professionnalisation stage	Non 100% CCTP	50% CC (délié fait) et 50% CCTP	Etude de cas pratique 1h, dispo 48h Ecrit 1h Ou questions ouvertes 30', dispo 48h	Examen à programmer dans le calendrier des ABL/Moodle à organiser dans le calendrier	25%	75%	OUI OUI OUI		100%							50%
						25%	75%	OUI		50%							50%
						25%	75%	OUI		50%							50%
						25%	75%	OUI		100%							50%
						25%	75%	OUI		50%							50%
						25%	75%	OUI		100%							50%

UE	Matières	Session 1		Session 2		2e Session		
		Modalité d'évaluation (rapport, écrit, oral, etc.) et Durée (rapport, écrit, oral, etc.) - surtout pour sciences	Examen à programmer dans le calendrier des examens en distanciel via Moodle - Dates, type d'évaluations disponibles	Report CC ?	Durée CT	Examen à programmer dans le calendrier des examens en distanciel via Moodle - Disponibilité	CC	CT
ASSISTER LE DIRECTEUR	marketing nv 2	NON	50% CC (délai fait et 50% CCTP) Matière partagée entre 2 enseignants Evaluation du cadre légal sur le dossier de création d'entreprise	50%	50%	50%	50%	50%
EVALUER ET ORIENTER	cadre légal nv 2	NON	50% CC (délai fait et 50% CCTP) Matière partagée entre 2 enseignants Evaluation du cadre légal sur le dossier de création d'entreprise	50%	50%	50%	50%	50%
MAITRISER ET ENSEIGNER LES METHODES ET TECHNIQUES NV 4	présentation des équipements	NON	1 dossier musici, 1 capsule vidéo gym	50%	50%	50%	50%	50%
MAITRISER LA SITUATION PROFESSIONNELLE	les méthodes et les techniques : niveau 4	100% CCTP	1 note en Pillars 1 note en texte en musique, 1 capsule vidéo cours chorégraphies	25%	75%	75%	25%	75%
SINSERER DANS LE SECTEUR PROFESSIONNEL NV 3	pratique des langues vivantes - anglais informatique comportement projet professionnel, création d'entreprise	NON	100% CC - délai fait	25%	75%	75%	25%	75%
	stage	NON	50% CC (délai fait) et 50% CCTP Matière partagée entre 2 enseignants 1 dossier écrit + 1 soutenance en vidéo	50%	50%	100%	50%	50%
		NON		100%	100%	100%	100%	100%

UE	Matières	Modalité d'évaluation (rapport, écrit, oral, etc.) et Durée (rapport, écrit, oral, etc.) - surtout pour sciences	Examen à programmer dans le calendrier des examens en distanciel via Moodle - Dates, type d'évaluations disponibles	Report CC ?	Durée CT	Examen à programmer dans le calendrier des examens en distanciel via Moodle - Disponibilité	CC	CT
ASSISTER LE DIRECTEUR	marketing nv 2	NON	50% CC (délai fait et 50% CCTP) Matière partagée entre 2 enseignants Evaluation du cadre légal sur le dossier de création d'entreprise	50%	50%	50%	50%	50%
EVALUER ET ORIENTER	cadre légal nv 2	NON	50% CC (délai fait et 50% CCTP) Matière partagée entre 2 enseignants Evaluation du cadre légal sur le dossier de création d'entreprise	50%	50%	50%	50%	50%
MAITRISER ET ENSEIGNER LES METHODES ET TECHNIQUES NV 4	présentation des équipements	NON	1 dossier musici, 1 capsule vidéo gym	25%	75%	75%	25%	75%
MAITRISER LA SITUATION PROFESSIONNELLE	les méthodes et les techniques : niveau 4	100% CCTP	1 note en Pillars 1 note en texte en musique, 1 capsule vidéo cours chorégraphies	25%	75%	75%	25%	75%
SINSERER DANS LE SECTEUR PROFESSIONNEL NV 3	pratique des langues vivantes - anglais informatique comportement projet professionnel, création d'entreprise	NON	100% CC - délai fait	25%	75%	75%	25%	75%
	stage	NON	50% CC (délai fait) et 50% CCTP Matière partagée entre 2 enseignants 1 dossier écrit + 1 soutenance en vidéo	50%	50%	100%	50%	50%
		NON		100%	100%	100%	100%	100%

UE	Matières	Session 1		Session 2		POUR INFO MCC INITIALES			
		Modalités d'évaluation (rapport, données, oral, etc)	Dates Mar des Rapports/Ecrits à envoyer l'enseignant	Examen à programmer dans le calendrier des examens par la scolarité en distanciel via Moodle	Report CC?	CT	Durée CT	Examen à programmer dans le calendrier des examens par la scolarité en distanciel via Moodle	CC

SOCIOLOGIE ET METHODOLOGIE	sociologie	Ecrit		100% Ecrit	1H		En 2ème session même type d'épreuve qu'en session 1 sauf que le sujet sera disponible plus tôt (13h30 pour un sujet à traiter en 1h)	100% H		100% H
	<ul style="list-style-type: none"> 100% CCTP PAS DE MODIF 100% CCTP 100% CCTP 100% CCTP 100% CCTP 	<ul style="list-style-type: none"> 100% CCTP PAS DE MODIF 100% CCTP 100% CCTP 100% CCTP 100% CCTP 								
BIOMECHANIQUE ET APS	<ul style="list-style-type: none"> 100% CCTP 100% CCTP 100% CCTP 100% CCTP 100% CCTP 100% CCTP 	<ul style="list-style-type: none"> 100% CCTP 100% CCTP 100% CCTP 100% CCTP 100% CCTP 100% CCTP 								
	<ul style="list-style-type: none"> 100% CCTP 100% CCTP 100% CCTP 100% CCTP 100% CCTP 100% CCTP 	<ul style="list-style-type: none"> 100% CCTP 100% CCTP 100% CCTP 100% CCTP 100% CCTP 100% CCTP 								
SCIENCES DU COMPORTEMENT ET APS	<ul style="list-style-type: none"> 100% CCTP 100% CCTP 100% CCTP 100% CCTP 100% CCTP 100% CCTP 	<ul style="list-style-type: none"> 100% CCTP 100% CCTP 100% CCTP 100% CCTP 100% CCTP 100% CCTP 								
	<ul style="list-style-type: none"> 100% CCTP 100% CCTP 100% CCTP 100% CCTP 100% CCTP 100% CCTP 	<ul style="list-style-type: none"> 100% CCTP 100% CCTP 100% CCTP 100% CCTP 100% CCTP 100% CCTP 								
PSYCHOSOCIOLOGIE ET APS	<ul style="list-style-type: none"> 100% CCTP 100% CCTP 100% CCTP 100% CCTP 100% CCTP 100% CCTP 	<ul style="list-style-type: none"> 100% CCTP 100% CCTP 100% CCTP 100% CCTP 100% CCTP 100% CCTP 								
	<ul style="list-style-type: none"> 100% CCTP 100% CCTP 100% CCTP 100% CCTP 100% CCTP 100% CCTP 	<ul style="list-style-type: none"> 100% CCTP 100% CCTP 100% CCTP 100% CCTP 100% CCTP 100% CCTP 								
Projet professionnel	<ul style="list-style-type: none"> 100% CCTP 100% CCTP 100% CCTP 100% CCTP 100% CCTP 100% CCTP 	<ul style="list-style-type: none"> 100% CCTP 100% CCTP 100% CCTP 100% CCTP 100% CCTP 100% CCTP 								
	<ul style="list-style-type: none"> 100% CCTP 100% CCTP 100% CCTP 100% CCTP 100% CCTP 100% CCTP 	<ul style="list-style-type: none"> 100% CCTP 100% CCTP 100% CCTP 100% CCTP 100% CCTP 100% CCTP 								

* Examen individuel écrit forme d'écrit - sujet mis en ligne au moins 15 jours après la fin du confinement (sur la base d'un déconfinement le 11 mai 2020) - durée de composition pour les étudiants du mardi 26 Mai 8h au mercredi 27 Mai 18h en 1ère

* Format attendu = Fichier PDF en times 12 interligne simple 30 lignes maximum (au-delà de la 30ème ligne, le texte sera coupé) - 4 sujets différents (pour former la circulation des copies)

* Pour la correction, utilisation des barreaux de correction (les compétences évaluées sont les mêmes pour les 4 sujets, elles correspondent à ce qui a été travaillé en TP/TCM).

session 2 - écrit de 100% sans report des notes de la session 1

Partiel OCM
Ecrit
Partiel OCM
Ecrit
CC-CTP fait
Partiel OCM
NRJ dossier + perf
relaxation essentiel
(MMA)
avant le confinement
Sketch/Relax devoir
maison
CC-CTP fait

domiles par les enseignants

Ecrit

100% Ecrit
devoir
maison rendu
par mail
écrit 1H

devoir
maison rendu
par mail

100% Ecrit
devoir
maison rendu
par mail

devoir
maison rendu
par mail

100% Ecrit
devoir
maison rendu
par mail

100% Ecrit
devoir
maison rendu
par mail

100% Ecrit
devoir
maison rendu
par mail

100% Ecrit
devoir
maison rendu
par mail

100% Ecrit
devoir
maison rendu
par mail

100% Ecrit
devoir
maison rendu
par mail

100% Ecrit
devoir
maison rendu
par mail

UE	Matières	MODIFICATION	Contenus d'évaluation (thématiques, parties, etc.) - surtout pour sciences	Session 1			Session 2		
				Modalités d'évaluation (rapport, écrit, oral, etc.) et Durée	Chaque Max des Rapports/écrits à envoyer l'enseignant	Examen à programmer pour les étudiants en présentiel ou en distanciel via Moodle - Durée, base d'infos de disponibilité	Sujet de rattrapage pour les étudiants en présentiel ou en distanciel via Moodle - organisé dans le calendrier (Oui)	Report CC ?	CT

HISTOIRE DE L'ART ET DE L'ARCHITECTURE	histoire	NON	.	100% CT	Ecrit 2H	Ecrit 2H	100% écrit	2H	OUI	100%	100%
				1h au lieu de 2h							
NEUROSCIENCE COGNITIVE ET PSYCHOLOGIE	développement neurocomportemental et physiologique	NON	(sujet marks Mars)	100% CC écrit	OUI	OUI	100% écrit	1H	OUI	50%	50%
				1h au lieu de 2h							
PSYCHOLOGIE	activités physiques de pleine pratique dans le combat	NON		100% CC écrit	OUI	OUI	100% écrit	1H	OUI	50%	50%
				1h au lieu de 2h							
TECHNOLOGIE DES APS - 4C	danse	NON		100% CC écrit	OUI	OUI	100% écrit	1H	OUI	50%	50%
				1h au lieu de 2h							
LANGUE	natation	NON		100% CC écrit	OUI	OUI	100% écrit	1H	OUI	50%	50%
				1h au lieu de 2h							
	sports de raquette	NON		100% CC écrit	OUI	OUI	100% écrit	1H	OUI	50%	50%
				1h au lieu de 2h							
	arts	NON		100% CC écrit	OUI	OUI	100% écrit	1H	OUI	50%	50%
				1h au lieu de 2h							

MCC Initiale		2e Session	
CC	CT	CC	CT
50%	50%	25%	75%
50%	50%	25%	75%
50%	50%	25%	75%
50%	50%	25%	75%
50%	50%	25%	75%
100%	100%	25%	75%
100%	100%	25%	75%

UE	Matières	Contenus d'évaluation (thématiques, parties, etc.) pour les sciences	Session 1		Session 2	
			Modalités d'évaluation (rapport, écrit, Durée (rapport, écrit, oral, etc.)	Date(s) Max des Rapports écrits à l'enseignant. Durée, type et durée de disponibilité	Examen à programmer dans le calendrier des examens par la disponibilité	Examen à programmer dans le calendrier des examens par la disponibilité via Moodle OUJONON

UE	Matières	Contenus d'évaluation (thématiques, parties, etc.) pour les sciences	Modalités d'évaluation (rapport, écrit, Durée (rapport, écrit, oral, etc.)	Date(s) Max des Rapports écrits à l'enseignant. Durée, type et durée de disponibilité	Examen à programmer dans le calendrier des examens par la disponibilité	Examen à programmer dans le calendrier des examens par la disponibilité via Moodle OUJONON	MCC initiales		2e Session	
							CC	CT	CC	CT
APPROCHE THEMATIQUE DES AFSA	athlétisme - natation ce-escalade-ryak escrime sport de combat-jeu francise-judo sports de raquettes - badminton - tennis table volley rugby						100%		25%	75%
SOCIO-HISTOIRE DE EP: L'EUROPE DES NATIONS: DEVELOPPEMENT PSYCHOLOGIQUE ET PHYSIOLOGIQUE	histoire institutionnelle et politique de l'eps et méthodes approch physiologique - psychologique du développement humain ap développement personnel ap aquatiques ap pleine nature ap gymniques ap arts martiaux ap combat sports collectifs ap raquettes	nombre de 11' méthodologie de présenter un travail, sous pendant le confinement - type thématique, contenu et évaluer les thèmes.	CC écrit fait				100%		25%	75%
MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE ET OUTILS NUMERIQUES - 2	pre-professionnalisation et méthodologie de l'écrit - 2 stage professionnel		rapport 100%	18-mai			50%		25%	75%
LANGUES	anglais espagnol						100%			100%

Neutralisation en session 1	
écrit	sujet commun d'1h
oui	

25%, 75%	1h	Ecrit 100%	Oui, écrit 1h, diapo 1 jour
		100% CC	100% CTE

UE	Matières	Session 1		2e chance								
		Contenus d'évaluation (thématiques, parties, etc.) - surtout pour sciences	Modalités d'évaluation (rapport, écrit, oral, etc.) et Durée (rapport, écrit, oral, etc)	Dates Max des Rapports/écrits à envoyer l'enseignant	Examen à programmer dans le calendrier des examens par la distance via Moodle - Quiz, Moodle - Quiz, etc. disponibilité	Sujet de rattrapage pour les étudiants en difficulté	Report CC ?	Durée CT	MCC Initiées		2e Session	
									CC	CT	CC	CT
CONNAISSANCES DES PATHOLOGIES CHRONIQUES AP ET EDUCATION AP ET ACCESSIBILITE	connaissances des pathologies chroniques ap et éducation ap et accessibilité	Demande de modification (1h au lieu de 2h)	Ecrit	2 sujets de 30 min (durée totale 1h); disponibilité 1h	1h	100% 1 sujet 1h; disponibilité 8h + 1 autre sujet (en attente de réponse de l'intervenant) 100% CTE 2h	100% 1h	100% 1h	100%	100%	100%	100%
METHODOLOGIE DE LEVALUATION ET DE L'INTERVENTION EN APA	methodologie de l'évaluation et de l'intervention en apa	NON	Ecrit	1 heure, disponibilité: mail des copies une heure après composition à l'enseignant	1h	100% 1 heure, envoi par mail des copies après une heure de composition à l'enseignant	100% 1h	100% 1 heure, envoi par mail des copies après une heure de composition à l'enseignant	50%	50%	25%	75%
STAGE, SUIV DE STAGE PPPE 4	stage, suivi de stage, pppe 4	NON	CC note écrit thématique 40% (désa réalisé) + CT note rapport de stage et/ou dossier professionnel au choix de l'étudiant 60%	18/05/2020 à l'enseignant référent par mail	18/05/2020 à l'enseignant référent par mail	note rapport de stage et/ou dossier professionnel au choix de l'étudiant 75%	report CC 25%	report CC 25%	50%	50%	25%	75%
Langues	Anglais Espagnol	Non	Ecrit 2 h	Contenu vu en présentiel	Contenu vu en présentiel	Non	Examen écrit 1h	Examen écrit 1h	100% CC	100% CC	25%	100% CTE

UE	Matière	MODIFICATION	Session 1		Session 2	
			Modality	Date, lieu des examens, modalités de l'épreuve, etc.	Modality	Date, lieu des examens, modalités de l'épreuve, etc.
PHYSIOLOGIE DE LA METHODOLOGIE DE L'ENTRAINEMENT 2	Méthodologie de l'entraînement 2	NON	Ecrit 100%	OUI, Questions en temps restreint. 2H, Disponibilité ?	Ecrit 100% 1H	OUI
LENDRANCE	Méthodologie de l'entraînement 2	NON	Ecrit 100%	Ecrit 1H	25%	100% 2H
STAGE 2 - INTERVENTION ET PROFESSIONNALISATION	NON	Rapport stage CCR/rapport semi (CC) 8 mai 202	NON	idem Session 2 initiale	25%	100% 2H

MCC Initiale		2e Session	
CC	CT	CC	CT
100%	100%	100%	100% 1H
100%	100%	25%	100% 2H
100%	100%	25%	75%
100%	100%	25%	75%

MCC Initiale		2e Session	
CC	CT	CC	CT
100%	100%	100%	100% 1H
100%	100%	25%	100% 2H
100%	100%	25%	75%
100%	100%	25%	75%

MCC Initiale		2e Session	
CC	CT	CC	CT
100%	100%	100%	100% 1H
100%	100%	25%	100% 2H
100%	100%	25%	75%
100%	100%	25%	75%

MCC Initiale		2e Session	
CC	CT	CC	CT
100%	100%	100%	100% 1H
100%	100%	25%	100% 2H
100%	100%	25%	75%
100%	100%	25%	75%

MCC Initiale		2e Session	
CC	CT	CC	CT
100%	100%	100%	100% 1H
100%	100%	25%	100% 2H
100%	100%	25%	75%
100%	100%	25%	75%

MCC Initiale		2e Session	
CC	CT	CC	CT
100%	100%	100%	100% 1H
100%	100%	25%	100% 2H
100%	100%	25%	75%
100%	100%	25%	75%

MCC Initiale		2e Session	
CC	CT	CC	CT
100%	100%	100%	100% 1H
100%	100%	25%	100% 2H
100%	100%	25%	75%
100%	100%	25%	75%

MCC Initiale		2e Session	
CC	CT	CC	CT
100%	100%	100%	100% 1H
100%	100%	25%	100% 2H
100%	100%	25%	75%
100%	100%	25%	75%

MCC Initiale		2e Session	
CC	CT	CC	CT
100%	100%	100%	100% 1H
100%	100%	25%	100% 2H
100%	100%	25%	75%
100%	100%	25%	75%

MCC Initiale		2e Session	
CC	CT	CC	CT
100%	100%	100%	100% 1H
100%	100%	25%	100% 2H
100%	100%	25%	75%
100%	100%	25%	75%

MCC Initiale		2e Session	
CC	CT	CC	CT
100%	100%	100%	100% 1H
100%	100%	25%	100% 2H
100%	100%	25%	75%
100%	100%	25%	75%

MCC Initiale		2e Session	
CC	CT	CC	CT
100%	100%	100%	100% 1H
100%	100%	25%	100% 2H
100%	100%	25%	75%
100%	100%	25%	75%

MCC Initiale		2e Session	
CC	CT	CC	CT
100%	100%	100%	100% 1H
100%	100%	25%	100% 2H
100%	100%	25%	75%
100%	100%	25%	75%

UE	Matières	MODIFICATION (thématiques, parties, etc.) surtout pour sciences	Modalités d'évaluation (écrit, oral, etc.) Durée (rapport, écrit, oral, etc)	Session 1		Session 2		MCC initiales		2e Session	
				Dans le calendrier des enseignants Rapport écrit 18 mai	Examen à programmer dans le calendrier des ABU- Moodle à organiser dans le calendrier via Moodle - Durée, type, dates de disponibilité	CT	Durée CT	Examen à programmer dans le calendrier des examens par la scolarité en distanciel via Moodle	OUJNON	CC	CT
APPRENTISSAGES MOTEURS	apprentissages moteurs	NON		OUI	100% 1H	OUI	100%	Pas d'éval	pas d'éval	pas d'éval	100%
TRAVAIL DE RECHERCHE ENCA	méthodologie de la recherche	NON	pas d'éval pour cette UE	OUI	100% 1H	OUI	100%	Pas d'éval	pas d'éval	pas d'éval	100%
METHODOLOGIE	travail de recherche encadré litté... diagnostique	pas de soutenance Neutratisation pas de motif pas de motif	rapport écrit				100%	100%	100%	25%	100%
Droit-Gestion (L3ES + L3MS)	Droit-gestion:	Neutratisation					100%	100%	100%	100%	100%
Histoire des idées et de l'EPS - Années 1960-2010	Histoire et sociologie	NON					100%	100%	100%	100%	100%
ENGAGEMENT SOCIAL ET CITOYEN	engagement social et citoyen projet social et citoyen	NON					100%	100%	100%	100%	100%
PROJET CITOYEN COLLECTIF	act étud projet collectif	NON					100%	100%	100%	100%	100%
SAUVETAGE AQUATIQUE	projet collectif et citoyen	NON					100%	100%	100%	100%	100%
INTELLIGENCE ECONOMIQUE	intelligence économique et nouveaux	NON					100%	100%	100%	100%	100%
ET NOUVEAUX RISQUES DU XXIIE SIECLE	risques du XXIIE s	NON					100%	100%	100%	100%	100%

1*) Des enseignements qui ne portent que sur la 1/2 du programme prévu (SHCM sur les 16 prévisions)2*) Des épreuves initiales sous la forme de cas pratique (travaillé en TD) inspirés de situations professionnelles qui ne peuvent être proposés en distanciel (avec le

UE	Matières	Session 1		Examen à programmer dans le calendrier des examens par la scolarité en distance via Moodle - Durée, type et durée de disponibilité	Rapport CC ?	CT	Durée CT	Session 2		
		Modalités d'évaluation (oral, écrit, etc.) et durée (rapport, écrit, oral, etc)	Date Max des Dates Max des Dates à envoyer l'enseignant					MCC initiales	2e Session	
SOCIÉ-HISTOIRE DE LEPS - LES DEBATS ET ENJEUX	socio-histoire et épistémologie de leps	50% de T1 et T2 en présentiel, CC non possible, sujet en distanciel	NON	NON	non	VAC en session 1	NON	CC	25%	75%
		50% de T1 et T2 en présentiel, CC non possible, sujet en distanciel						CT	50%	
ANALYSE DE L'ENSEIGNEMENT - MISE EN SITUATION NUMÉRIQUES 4	les approches anthropologiques, didactique et sociologique stage professionnel - 4 semaines ap développement personnel ap athlétiques ap arts martiaux ap danse contemporaine ap gymniques ap arts de la rue ap arts de la scène ap arts de la cirque ap arts de la rue ap arts de la rue ap arts de la rue ap arts de la rue ap arts de la rue ap arts de la rue	100% de T1 et T2 en présentiel, CC non possible, sujet en distanciel	NON	non	NON	rapport à rendre	non	CC	20-30	20-30
		100% de T1 et T2 en présentiel, CC non possible, sujet en distanciel						CT	50%	CC épreuve 1 : 20% CR épreuve 2 : 30%
Histoire des idées et de l'EPS - Années 1960-2010 (EM/TC)	Histoire et sociologie	100% de T1 et T2 en présentiel, CC non possible, sujet en distanciel	NON	NON	Non	Ecrit 1h	1h	CC	100% CC	CTE (100%)
		100% de T1 et T2 en présentiel, CC non possible, sujet en distanciel						CT	100% CC	CTE (100%)
LANGUES	Anglais Espagnol	100% de T1 et T2 en présentiel, CC non possible, sujet en distanciel	NON	NON	Non	Ecrit	1h	CC	100% CC	100% CTE
		100% de T1 et T2 en présentiel, CC non possible, sujet en distanciel						CT	100% CC	100% CTE

UE	Matières	Session 1		Examen à programmer dans le calendrier des examens par la scolarité en distance via Moodle - Durée, type et durée de disponibilité	Rapport CC ?	CT	Durée CT	Session 2		
		Modalités d'évaluation (oral, écrit, etc.) et durée (rapport, écrit, oral, etc)	Date Max des Dates Max des Dates à envoyer l'enseignant					MCC initiales	2e Session	
SOCIÉ-HISTOIRE DE LEPS - LES DEBATS ET ENJEUX	socio-histoire et épistémologie de leps	50% de T1 et T2 en présentiel, CC non possible, sujet en distanciel	NON	NON	non	VAC en session 1	NON	CC	25%	75%
		50% de T1 et T2 en présentiel, CC non possible, sujet en distanciel						CT	50%	
ANALYSE DE L'ENSEIGNEMENT - MISE EN SITUATION NUMÉRIQUES 4	les approches anthropologiques, didactique et sociologique stage professionnel - 4 semaines ap développement personnel ap athlétiques ap arts martiaux ap danse contemporaine ap gymniques ap arts de la rue ap arts de la scène ap arts de la cirque ap arts de la rue ap arts de la rue ap arts de la rue ap arts de la rue ap arts de la rue ap arts de la rue	100% de T1 et T2 en présentiel, CC non possible, sujet en distanciel	NON	non	NON	rapport à rendre	non	CC	20-30	20-30
		100% de T1 et T2 en présentiel, CC non possible, sujet en distanciel						CT	50%	CC épreuve 1 : 20% CR épreuve 2 : 30%
Histoire des idées et de l'EPS - Années 1960-2010 (EM/TC)	Histoire et sociologie	100% de T1 et T2 en présentiel, CC non possible, sujet en distanciel	NON	NON	Non	Ecrit 1h	1h	CC	100% CC	CTE (100%)
		100% de T1 et T2 en présentiel, CC non possible, sujet en distanciel						CT	100% CC	CTE (100%)
LANGUES	Anglais Espagnol	100% de T1 et T2 en présentiel, CC non possible, sujet en distanciel	NON	NON	Non	Ecrit	1h	CC	100% CC	100% CTE
		100% de T1 et T2 en présentiel, CC non possible, sujet en distanciel						CT	100% CC	100% CTE

UE	Matières	Contenu d'évaluation (etc)- surtout pour sciences	Session 1		Session 2		MCC initiales		2e Session						
			Modalités d'évaluation (oral, etc) et Durée (rapport, écrit, oral, etc)	Dates Max des rendez-vous à envoyer l'enseignant	Examen à programmer dans le calendrier des étudiants en distanciel via Moodle - Durée, type et durée de disponibilité	Examen à programmer dans le calendrier des étudiants en distanciel via Moodle QUINON	Report CC ?	CT	Durée CT	CC	CT	CC	CT		
PARCOURS DE SANTÉ ACCOMPAGNEMENT ET PRISE EN CHARGE	parcours de soins, accompagnement et prise en charge	NON	devoir à rendre par écrit 2h	2h	devoir à rendre par écrit 2h	devoir à rendre par écrit 2h	devoir à rendre par écrit 2h	100% 2H					100% 2H		
SYSTEMES ORGANISATIFS SANITAIRES, MEDICO SOCIO ET PROF	sys. de soins, organisation sanitaires, méthodes et pers.	NON	devoir à rendre par écrit 2h	2h	devoir à rendre par écrit 2h	devoir à rendre par écrit 2h	devoir à rendre par écrit 2h	100% 2H					100% 2H		
METHODOLOGIE DE L'INTERVENTION	methodologie de l'intervention	NON	CC oral 50% (60) à réaliser + CT 50%	1h	CC écrit 40% (60) à réaliser + CT 50%	examen	examen	50%	50%				25%	75%	
STAGE ET PPPE 6	stage, suivi de stage et pppe 6 stage professionnel 6	NON	rapport de stage + oral distanciel 50% par mail	18.05.2020 à l'enseignant (différent par mail)	non	note rapport de stage + oral	note rapport de stage + oral	75%	40%				60%	25%	75%
LANGUES	Anglais Espagnol	NON NON	Ecrit 2 h	Ou écrit 2h, disponible 2 Ou écrit 2h, dispo 1	NON	Ou écrit	Ou écrit	Non	Ou écrite	1h	Ou		100% CTE		

UE	Matières	MODIFICATION (thématiques, parties, etc) autour pour sciences	Session 1			Session 2		
			Motivités (soins, Myo, etc) (rapport écrit, oral, etc) et Durée (rapport, écrit, oral, etc)	Examen à programmer dans le calendrier des Rapports à envoyer l'enseignant en distance via Moodle - Durée, type et durée de disponibilité	Sujet de rattrapage pour les étudiants en ABS - Moodle à organiser dans le calendrier	Report CC ?	CT	Durée CT

PREPAREDATION MENTALE POUR LA PERFORMANCE APPROCHE INTEGREE DE L'ENTRAINEMENT	preparation mentale pour la performance	100% CCTP	Partiel OCM 1h	18 mai	Ecrit 1h	OUI	2H	OUI	50%	25%	75%
PREPA PHYSIQUE MODERNE	approche globale du haut-niveau	NON	Rapport écrit	11 mai	OUI/écrit 1h mais laisser plus de temps	OUI	2H	OUI	100% CC en dossier à rendre	25%	75%
THEORIE ET PRATIQUE DE LA SPECIALITE SPORTIVE - 4	preparation physique moderne, prevention, rehabilitation	NON	Rapport écrit			Idem Session 2 initiale			100%CC/3a conservee)	25%	75%
STAGE PROFESSIONNEL 4 : INTERVENTION ET PROFESSIONNALISATION	pratique sportive en milieu associatif - conférences - 4 trudry sociale football sociale handball sociale mms sports collectifs petits terrains sociale mms sports collectifs sociaux sports de combat sociale sports de raquette sociale escalade ou cano-kayak	NON	Accueil modification ajustements sur la partie Vidéo)	stage CCTP/rapport si remis (CC)19 mai 2020 (CT)		Idem Session 2 initiale			C - 75%CT (identique aux MCC init)	25% report CCTP 1ère session 75 % CT 2ème session dossier de stage)	100%
SAUVETAGE AQUATIQUE	preparation du stage et projet professionnel - 4 pour l'entrainement stage professionnel d'intervention - 4	NON	WE		1H 100%						
Méthologie de l'entrainement niveau 3 "force et puissance" L'ANDES	secours et sauvetage aquatique	NON	Vu en présentiel				1h		100% cc		100% CTE

MCC initiales		2e Session	
CC	CT	CC	CT

Session 2			
Report CC ?	CT	Duree CT	Examen à programmer dans le calendrier des examens par la scolarité en fonction de QUINON

Session 1	
Contenus d'évaluation (thématiques, parties, etc.) et durée (rapport, écrit, oral, etc)	Examen à programmer dans le calendrier des examens par la scolarité en fonction de QUINON

UE	Matières	MODIFICATION	Contenus d'évaluation (thématiques, parties, etc.) et durée (rapport, écrit, oral, etc)	Examen à programmer dans le calendrier des examens par la scolarité en fonction de QUINON
IDENTIFIER LES DIFFERENTS ACTEURS ET LEUR FONCTIONNEMENT 4 COLLABORER COMMUNIQUER 4	droit applicable aux établissements dans matrice financière Présentation des organisations Stratégie GRH	Neutralisation devenir 100% CCTP UE CUI CUI	1) Des épreuves initiales sous la forme de cas pratique (travaux en TD) inspirés des situations professionnelles qui ne peuvent être proposées en distanciel (sauf en cours) tous les étudiants obtiennent une note proche de 20. Un sujet de réflexion pratique (réaliser les connaissances dans des situations de la vie professionnelle). 2) Le maintien d'une épreuve conditionnelle à valider des étudiants placés dans des situations inédites (travaux numériques, picturaux, 3D). Les 3 voir sollicités permettant de statuer sur la base de résultats portant sur 13 des 18 UE (ce qui est suffisant pour délivrer un diplôme en ayant une représentation objective de la valeur des résultats des étudiants)? NON, écrit déjà réalisé avant le confinement	100% 2h 25% 75% 2 h
STAG OUTLS PROFESSIONN 4	outils de planification 4 outils de présentation en langage étranger outils de présentation outils de négociation	Neutralisation	1) Une période de stage programmée durant le confinement. Ce qui conduit à de profondes disparités entre étudiants quant à leur situation vis-à-vis de cette immersion professionnelle (stage annulé, stage autorisé en télétravail, stage reporté). 2) Les enseignants en anglais n'ont pas pu être évalués du fait d'un volume localement important (impossibilité donc de transformer le CC en note d'UE) 3) Le maintien d'une épreuve conditionnelle à valider sur la base de résultats portant sur 13 des 18 UE (ce qui est suffisant pour délivrer un diplôme en ayant une représentation objective de la valeur des résultats des étudiants) 4) Le maintien d'une épreuve en lien avec les aspects professionnels serait redondant au regard du travail demandé au 1er semestre. 5) Le maintien d'une épreuve conditionnelle à valider des étudiants placés dans des situations inédites (travaux numériques, picturaux, maillage).	100% 25% 75%
ANALYSE MARCHÉ SPORT - VENTE COMBINÉE PRODUITS SERV. SPORT	Marketing Simulation de gestion Analyse d'un marché Etabliard	100% CCTP 100% CCTP 100% CCTP	Desider 3 mai 75% CCTP idem idem	100% CCTP 25% Annuaire 1 100% CTE
LANGUES		Non	Vi en présentiel Ou écrit 2h, dispo 21 Ou, écrit 2h, dispo 11	100% CC Ecrit 1h Ecrit 1h, disponible 1)

UE	Matières	MODIFICATION	Contenus éducatifs (thématiques, parties etc.) - surtout pour sciences	Session 1		Session 2		
				Modalités d'évaluation (rapport, écrit, oral, etc) et durée (rapport, écrit, oral, etc)	Examen à programmer dans le calendrier des Report CC 7	Examen à programmer dans le calendrier des examens par la scolarité en distanciel via Moodle COURON	MCC Initiales	2e Session
METHODOLOGIE	Intermédiaire de action anglais	NON		<p>Examen à programmer dans le calendrier des examens par la scolarité en distanciel via Moodle COURON</p> <p>Dans les 48h de Report CC 7, envoyer l'enseignant</p> <p>Examen à programmer dans le calendrier des examens par la scolarité en distanciel via Moodle COURON</p> <p>Sujet de rattrapage pour les étudiants en ABL Moodle à organiser dans le calendrier</p> <p>Durée, type et durée de disponibilité</p>	<p>Examen à programmer dans le calendrier des examens par la scolarité en distanciel via Moodle COURON</p> <p>Durée CT</p>	<p>MCC Initiales</p> <p>100% 100%</p>	<p>2e Session</p> <p>CC</p> <p>CT</p> <p>100% 100%</p>	
				CC écrit, 2h	ou écrit, 2h, dispo 21	1 écrit pour certains étudiants absents avant le 18 mars	100%	100%

Romica à niveau stratégique des organisations sportives Non

UE	Matières	Contenus d'évaluation (MODIFICATION) (thématiques, parties, etc.) - surtout pour sciences	Session 1		Session 2		MCC initiales		2e Session			
			Modalités d'évaluation (rapport, écrit, oral, etc.) et Durée (rapport, écrit, oral, etc)	Date Max des Rapports à envoyer l'enseignant	Examen à programmer dans le calendrier des examens par la scolarité en distanciel via Moodle - Dates, type et durée de l'examen	Report CC ?	CT	Durée CT	Examen à programmer dans le calendrier des examens par la scolarité en distanciel via Moodle - QUINON	CC	CT	CC
LANGUES	Cours de langues vivantes Anglais Espagnol	100% CCTP	écrit	non	non	écrit	1h	non	100%	100%	50%	100%
		100% CCTP	oral et écrit	non	non	écrit	1h	non	50%	50%	50%	100%
		100% CCTP	oraux	non	non	écrit	2H	en discussion	60%	60%	50%	100%
		Evaluation sur ce présentiel	Oral en CC	Non	Non	Ecrit	1h	Non	40%	40%		

UE	Maitres	Session 1		Session 2		MCC Initiales		2e Session			
		Contenus d'évaluation (thématiques, parties, etc.) - surtout pour sciences	Modalités d'évaluation (rapport, etc) et Durée (rapport, écrit, oral, etc)	Dates Max. des Rapports à envoyer l'enseignement	Examen à programmer dans le calendrier des examens pour les étudiants en ABU - Moodle à organiser dans le calendrier	Examen à programmer dans le calendrier des examens pour les étudiants en ABU - Moodle à organiser dans le calendrier	Report CC ?	Durée CT	CC	CT	
METHODES ET TECHNIQUES DE L'ENCADREMENT PERSONNEL ET PROFESSIONNEL DANS L'ENCADREMENT PERSONNEL	approche sociale et psychosociale 2 approche psychologique et biologique 2 approche psychologique 2	100% CC (déjà fait) 100% CC (déjà fait) 100% CCTP	1 Dossier écrit	18 mai	Examen à programmer dans le calendrier des examens pour les étudiants en ABU - Moodle à organiser dans le calendrier	25% 50% 50%	75% 50% 50%	25% 50% 50%	75% 50% 50%	25% 50% 50%	75% 50% 50%
METHODES ET TECHNIQUES DE L'ENCADREMENT PERSONNEL ET PROFESSIONNEL DANS L'ENCADREMENT PERSONNEL	methodes et techniques de l'encadrement perso marketing	50 % CC (déjà fait) + 50% CCTP écrit 100% CCTP	Oral dans le cadre du projet tuteur		Oui, 3h consécutives étude de cas, créneau horaire imposé Oui, 3h consécutives études de cas, créneau horaire imposé	25%	75% imposé	25%	75%	25%	75%
PROFESSIONNALISATION	gestion financière et comptable pratique des langues vivantes 2 projet tuteur	100% CCTP (déjà fait) Non évalué Dossier + Visio	1 dossier écrit + 1 dossier écrit + 1 soutenance en visio		Oui questions ouvertes 1h, diapo 48h Oui questions ouvertes 1h, diapo 48h	Non évalué 50%	100% 50%	100% 50%	100% 50%	25% 20%	75% 75%
STAGE	stage	Non Dossier + Visio	100% Dossier écrit + oral			100% 100%	Dossier écrit + oral	100%	100%	100%	100%

UE	Matières	Session 1		Session 2		2e Session						
		MODIFICATION (thématiques, parties, etc.) sinon pour sciences	Modalités d'évaluation (rapport écrit, oral, etc.) et Durée (rapport, écrit, oral, etc.)	Durée, lieu, des compétences à acquies et modalités de l'enseignement	Examen à programmer dans le calendrier de l'année scolaire en ABU-Modèle à envoyer via Moodle - Durée, type et durée de disponibilité calendrier	Examen à programmer dans le calendrier de l'année scolaire par la scolarité en distanciel via Moodle - QUINON	MCC Initiales	2e Session				
				Report CC ?	CT	Durée CT		CC	CT	CC	CT	CT
ATELERS D'ANIMATION GERONTOLOGIQUE : COMPOSANTE 2	atelier équilibre et prévention des chutes	NON	CTP réalisé		CTP		Distanciel (envoi vidéo d'atelier)					100%
	chaise mécano et simulation cognitive	NON	CTP réalisé		CTP		Distanciel (envoi vidéo d'atelier)					100%
	atelier animation adaptée à la maladie Alzheimer	NON	CTP réalisé		CTP		Distanciel (envoi vidéo d'atelier)					100%
	atelier article et cognition adaptée pour les seniors	NON	CTP réalisé		CTP		Distanciel (envoi vidéo d'atelier)					100%
	atelier spa pour personnes âgées fragiles	NON	CTP réalisé		CTP		Distanciel (envoi vidéo d'atelier)					100%
COMMERCIALISATION ET VENTE DES ACTIVITES PHYSIQUES ADAPTEES	commercialisation des spa aux publics seniors	NON	CTP réalisé		CTP		Distanciel (envoi vidéo d'atelier)					100%
	projet de spa	NON	CTP réalisé		CTP		Distanciel (envoi vidéo d'atelier)					100%
	projet futur	NON	CTP réalisé		CTP		Distanciel (envoi vidéo d'atelier)					100%
	stage en milieu professionnel		Soutenance en distanciel 5-10 juillet		CTP		Soutenance en distanciel début septembre					100%

UE		Matières		Session 1		Session 2	
UE	Matières	Contenu d'évaluation (évaluation)	Modalités d'évaluation (rapport, écrit, oral, etc.) et durée (rapport, écrit, oral, etc.)	Date des Rapports à envoyer l'enseignant	Rapport CC ?	CT	Durée CT
compétence numérique	compétences numériques et des expérimentales	non	devoir écrit oral	16 mai			
sciences de la vie, santé et environnement	compétence numérique en sciences expérimentales	non					
activités physiques et sportives	activités physiques et sportives	non					
politiques préventives, santé et activité physique	politiques préventives, santé et activité physique	non					
compétence linguistique	anglais	non					
mémoire de recherche	mémoire de recherche en 1 ^{ère} expérimentales	non					
stage	mémoire de recherche en sciences expérimentales	non					
Mémoire de recherche SHS	Mémoire de Recherches SHS	non					

MODIFICATION
Contenu d'évaluation (évaluation)

Examen à programmer dans le calendrier des examens par la scolarité en distanciel via Moodle - organiser dans le calendrier

Rapport CC ?

Examen à programmer dans le calendrier des examens par la scolarité en distanciel via Moodle OUJON

MCC Initiatives		2 ^e Session	
CC	CT	CC	CT
100%	100%	100%	100%
100%	100%	100%	100%
50%	50%	25%	25%
100%	100%	100%	100%
100%	100%	100%	100%
100%	100%	100%	100%

CTE 2h (base de modification demandé) CTE 2h (base de modification demandé)

50% 50%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

100% 100%

UE	Matières	Session 1		Session 2		
		Contenus d'évaluation (thématiques, parties, etc.) surtout pour sciences	Examen à programmer dans le calendrier	Examen à programmer dans le calendrier	Examen à programmer dans le calendrier	
compétence numérique approche neurocomportementale de la performance motrice construction expertisée gestif et managérial de l'entraînement et de la prosa physique compétence linguistique	compétence numérique en sciences approche neurocomportementale de la performance motrice construction de l'expertise gestif et managérial de l'entraînement et de la prosa physique anglais espagnol expérimentales stage	MODIFICATION (thématiques, parties, etc.)	Sujet de rattrapage pour les étudiants en ABL - Moodle à organiser dans le calendrier	Examen à programmer dans le calendrier via Moodle QUINON	100% 25% 25% 25% 100%	
		100% CCTP 100% CCTP 100% CCTP NON	Dates Mes des Rapports à envoyer l'enseignant	Durée, type et durée de disponibilité	Durée CT	2e Session CC CT
mémoire de recherche stage	mémoire mémoire	CC déjà réalisé CC déjà réalisé Rapport	A préciser	18 mai 15 mai	non non	100% 75% 75% 25% 100%
				Report CC ? non	CT CT	100% 75% 75% 25% 100%

UE	Matières	MODIFICATION	Contenus d'évaluation (thématiques, parties, etc.) - surtout pour sciences	Méthodes d'évaluation (rapport écrit oral, etc.) et Durée (rapport écrit, oral, etc)	Dates des Rapports à envoyer l'enseignant	Examen à programmer dans le calendrier de l'enseignement	Examen à programmer dans le calendrier des examens pour la session d'été via Moodle OU/UNION
compétence numérique compétences de financiers analyse stratégique compétence linguistique mémoire de recherche stage	compétence numérique en sbs anglais mémoire de recherche en sbs	Non 100% CCTP 100% CCTP NON NON NON Neutralisation 100% CCTP	devoir écrit devoir écrit, CC en 100% CT supprimé, CC en 100%	devoir écrit indiv	18 mai	OUI OUI	Examen à programmer dans la 2e Session
Management des RH	Management des RH	NON	devoir écrit	devoir écrit réalisé		OUI 100%	Examen à programmer dans la 2e Session

Session 1

Session 2

Report CC ?	CT	Durée CT
50%	50%	2h
50%	50%	50% 2h
NON	OUI 100%	Devoir maison

50% CCE 50% CTE 2h

50% CCE 50% CTE 2h

50% CCE 50% CTE 2h

50% CCE 50% CTE 2h

50% CCE 50% CTE 2h

50% CCE 50% CTE 2h

50% CCE 50% CTE 2h

UE	Matières	MODIFICATION: (thématiques, parties, etc.) surtout pour sciences	Session 1 Dates Max des Rapports à l'enseignant Modalités d'évaluation (rapport écrit, oral, etc.) Sujet de recherche pour les étudiants en ABL-Modèle à organiser dans le calendrier		Session 2 Report CC ? Durée CT Examen à programmer dans le calendrier des examens par semestre (calendrier officiel Université QUINON)	
			Dates Max des Rapports à l'enseignant Modalités d'évaluation (rapport écrit, oral, etc.)	Sujet de recherche pour les étudiants en ABL-Modèle à organiser dans le calendrier	Report CC ? Durée CT Examen à programmer dans le calendrier des examens par semestre (calendrier officiel Université QUINON)	50% 100% 100%
	inopélites sociales santé et éducation SIPS	Pas de modifs. Pas de modifs. Pas de modifs.	Pas de modifs. Pas de modifs. Pas de modifs.	CC finale CC finale CC finale	CC CT CC CT	CC CT

UE	Matières	MODIFICATION (thématiques, parties, etc.) surtout pour sciences	Session 1	Session 2	MCC initiales	2e Session
	<p>securite, hygiene et santé au travail, securite des aiss securite et sreté (si) schémas, systèmes, intelligents seminaires, la angles scientifique et opérationnel</p> <p>memoire et stage</p>	<p>Pas de modifs Pas de modifs Pas de modifs Pas de modifs</p> <p>Pas de modifs</p>	<p>Modalités d'évaluation (rapport, écrit, oral, etc.) et Durée (rapport, écrit, oral, etc</p> <p>Dans Mes/ des Report/Ecrits à envoyer l'enseignant</p> <p>Sujet de rattrapage pour les étudiants en ABJ- Moodle à organiser dans le calendrier</p>	<p>Examen à programmer dans le calendrier des examens par la scolarité en distanciel via Moodle. OUI/NON</p> <p>Report CC ? CT Durée CT</p>	<p>100% 100% 100% 100%</p>	<p>100% 100% 100% 100%</p>